M. D. BERLITZ

GRAMMAIRE PRATIQUE

DEUXIÈME VOLUME

M. D. Berlitz

Emballage et Frais d'envoi à la charge du destinataire

	FRANCE Fr.	c.	ENGLAND S	d
Premier livre pour adultes	12		6	
English Key for the First French book	12		6	
Edition illustrée pour les enfants	12		6	
Deuxième livre pour adultes	12		6	
Grammaire pratique en 4 volumes :				
I. Les Verbes appris par la conversation	10		5	
II. Nom, pronom, adjectif, article	10		5	
III. Adverbe, préposition, conjonction	10		5	
IV. Prononciation, Orthographe	10		5	
Littérature Française	20		10	
Français commercial	10		5	
Verbes en deux tableaux	2		1	
Genre des Substantifs	3		2	6
First book for adults	12		6	
Illustrated edition for children	12		6	
Second book for adults	12		6	
English Idioms and Grammar	10		5	
Business English	10		5	
English Literature	20		10	
Erstes Buch für Erwachsene	12		6	
Illustrierte Ausgabe für Kinder	12		6	
Zweites Buch für Erwachsene	12		6	
Praktische deutsche Schulgrammatik	10		5	
Deutsche Handelssprache	10		5	
Das Geschlecht der Substantive	2		1	
Libro Espanol	15		8	
Espanol comercial	10		5	
Los Verbos aprendidos por la conversacion	10		5	
Los Verbos en dos Tablas	2		1	
Spanish with or without a Master 2 vol. each	15		8	
Libro Italiano	15		8	
I Verbi in due tavole	2		1	
I Verbi im parati mediante la conversazione	10		5	
Litteratura Italiana	20		10	
Ruskaïa Kniga	15		8	
Kniha Ceska	15		8	
Polska metoda	15		8	
Svensk bok	15		8	
Dansk bok	15		8	
Nederlandsch boek	15		8	
Livro Portuguez	15		8	
Nippon go kyo kwa shio	20		10	
Tableaux muraux	40		20	

GERMAN.

Methode Berlitz, Erstes Buch, $1.25; Zweites Buch (These books offer the same advantages as the French series.) $1.25

German With or Without a Master, the most practical method for self-instruction and schools; all difficulties simplified and pronunciation marked. 2 volumes each (sold separately) 1.50

Key to exercises of the above (each volume) . . .25

Praktische Grammatik der deutschen Sprache. With numerous practical exercises 1.00

Das Geschlecht der Substantive, containing all the rules on the gender of nouns, with exercises 25

Deutsche Handelssprache 1.00

SPANISH.

Spanish Método Berlitz (complete) 1.75

Spanish With or Without a Master, the most practical method for self-instruction and schools; all difficulties simplified and pronunciation marked. 2 vols., each (sold separately) 1.25

Key to the exercises of the above (for each volume) . .25

El Español Comercial 1.00

A Practical Smattering of Spanish 30

Verbos y Conversaciones 1.00

ITALIAN.

Italian, Metodo Berlitz (complete) 1.75

I Verbi in due tavole 15

Verbi e Conversazioni 1.00

Letteratura Italiana 1.75

BOOKS IN OTHER LANGUAGES

RUSSIAN, BOHEMIAN, SWEDISH, DANISH, PORTUGUESE, POLISH, DUTCH, AND HUNGARIAN METHODS (each complete) 1.75

JAPANESE METHOD 3.00

FOR FOREIGNERS TO LEARN ENGLISH

Berlitz Method, First Book, $1.25; Second Book . . 1.25

English Literature 1.75

Commercial English 1.00

English Idioms and Grammar 1.25

PICTURES FOR THE OBJECT-LESSONS . . . 1.25

TABLEAUX BERLITZ, artistic, illustrated wall charts for object lessons in foreign languages; size 47 x 38 inches. A great help for conversation practice on almost any topic. Sets of 4 charts unmounted . . . 6.00

Mounted on muslin with split rods 12.00

THE BERLITZ METHOD FOR CHILDREN

All Lessons based on Object-Teaching.
Profusely Illustrated; Large Print.

FRENCH PART $1.25

GERMAN PART 1.25

ENGLISH PART 1.25

Nous ne saurions appeler trop vivement l'attention des professeurs sur les grands tableaux muraux en couleurs, que nous venons de faire exécuter par un artiste connu. Ces tableaux constituent de véritables leçons de choses et représentent dans le milieu qui leur convient le mieux, les objets les plus usuels. Dès la première leçon ils permettront aux professeurs de mieux faire pratiquer le vocabulaire donné et rendront les leçons encore plus efficaces et plus intéressantes.

Grammaire Pratique

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

EN QUATRE VOLUMES

PAR M. D. BERLITZ

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
OFFICIER D'ACADÉMIE

1ER VOLUME. — VERBE
2ÈME VOLUME. — NOM, PRONOM, ADJECTIF ET ARTICLE
3ÈME VOLUME. — ADVERBE, PRÉPOSITION, CONJONCTION ET OBSERVATIONS GÉNÉRALES
4ÈME VOLUME. — PRONONCIATION ET ORTHOGRAPHE

Chaque volume se vend séparément

Deuxième volume

NEW YORK
M. D. BERLITZ
28–30 WEST 34TH STREET

1919

PRÉFACE

Le succès que notre *Verb Drill* a obtenu nous a engagé à continuer la publication de notre cours de grammaire française sur le plan adopté précédemment.

Le volume que nous offrons aujourd'hui au public américain traite du *Nom*, du *Pronom*, de l'*Adjectif* et de l'*Article*. Nous nous sommes efforcé de donner des règles claires et succinctes, expressément appropriées aux besoins des élèves de langue anglaise. Des exercices bien gradués mettent constamment la pratique en regard de la théorie et ne peuvent manquer de stimuler le zèle du lecteur.

Nous espérons donc que cet ouvrage, rédigé d'après une méthode aussi simple que lumineuse, contribuera à faciliter l'étude de la langue française, et trouvera près du public le succès qui a accueilli toutes nos publications précédentes.

TABLE DES MATIÈRES

PRONOMS INTERROGATIFS

PRONOMS INDÉFINIS

ADJECTIF

ADJECTIFS QUALIFICATIFS

ADJECTIFS DÉTERMINATIFS — PAGES

ARTICLE

ARTICLE DÉFINI

ARTICLE INDÉFINI

GENRE DES SUBSTANTIFS.

FORMATION DU FÉMININ DES SUBSTANTIFS.

Il y a trois manières de marquer la distinction des genres chez les êtres vivants:

I. On emploie des mots différents pour le masculin et pour le féminin. Ex.: le père, la mère; l'oncle, la tante; le coq, la poule; le canard, la cane; le bélier, la brebis; le cheval, la jument.

II. On ajoute aux noms d'animaux le mot "mâle" pour le masculin et le mot femelle pour le féminin. Ex.: l'éléphant mâle, l'éléphant femelle; le rossignol mâle, le rossignol femelle, etc.

III. On change la terminaison des substantifs masculins pour en former le féminin conformément aux règles qui régissent les adjectifs (voir pages 77, 78, 79).

Ex.: 1. le marchand, la marchande; l'orphelin, l'orpheline; le lion, la lionne; le chien, la chienne; le chat, la chatte, etc.

2. Le veuf, la veuve; l'épicier, l'épicière; le cuisinier, la cuisinière, etc.

3. La terminaison "eur" se change généralement en "euse" au féminin, mais "teur" se change presque toujours en "trice." Ex.: baigneur, baigneuse; receveur, receveuse; acteur, actrice; directeur, directrice; instituteur, institutrice, etc.

Chanteur a deux formes pour le féminin; chanteuse (femme qui chante), cantatrice (grande artiste).

4. Un certain nombre de mots ont leur féminin en "esse:" prêtre, prêtresse; pécheur, pécheresse; maître, maîtresse; tigre, tigresse, etc.

Remarque. Souvent le féminin en "euse" de substantifs terminés au masculin en "eur" désigne une machine. Ex.: une faucheuse, une moissonneuse, une tondeuse, etc.

Mots toujours Masculins ou toujours Féminins, quel que soit le Sexe auquel ils s'appliquent.

Les mots qui peuvent s'appliquer indifféremment à un homme ou à une femme conservent le genre qui leur appartient d'après leur terminaison. Par conséquent: amateur, auteur, compositeur, chef, défenseur, critique, docteur, écrivain, peintre, poète, témoin, etc., sont toujours masculins, même appliqués à une femme; pour la même raison sont toujours féminins: sentinelle, estafette, vedette (qui pourtant s'appliquent toujours à un homme), altesse, bête, brute, caution, dupe, majesté, personne, victime, etc. (qui s'appliquent tantôt à un homme, tantôt à une femme.)

On dira donc aussi, en parlant de l'instrumentiste, que ce soit un homme ou une femme, *un* alto, *un* clairon, *un* piston, *un* violon, *une* clarinette, *une* flûte, etc.

Remarque.—Pourtant *trompette,* qui est féminin quand il s'agit de l'instrument, est masculin pour désigner l'instrumentiste.

EXERCICE.

Mettre au féminin les noms d'êtres animés qui sont au masculin et vice-versa.

1. Ma cousine est allée voir son oncle. 2. Ce jeune homme vient de perdre son parrain. 3. Mon grand'père aime mieux mon frère que moi. 4. Les coqs de Chine sont rares chez nous. 5. Le dindon se met facilement en colère. 6. Cette jument trotte vite. 7. Ces pêcheurs ont pris beaucoup de poissons. 8. Les instituteurs enseignent aux petits garçons à lire et à écrire. 9. Une marchande honnête ne trompe pas ses clientes. 10. J'ai acheté du fil et des aiguilles chez ce mercier. 11. Ma boulangère vend de bon pain 12. Comment se porte le mari de votre nièce? 13. Ce veuf est resté seul avec deux orphelines. 14. Pourquoi avez-vous renvoyé votre cuisinier? 15. Parce que j'ai appris par l'épicière que c'est un menteur et un voleur. 16. Le receveur est chargé de contrôler les recettes. 17. Cette actrice a un jeu incomparable. 18 Le prince a épousé la comtesse par ordre de Sa Majesté le Roi. 19. L'auteur de ce livre est le baron de X. 20. L'héritière de cette fortune est une personne très charitable. 21. Le témoin cité par l'avocat était mon aïeul paternel.

Remplacer la phrase positive par la négative

et vice-versa en mettant le féminin pour le masculin et inversement.

1. Ma cousine ne chante pas bien. 2. Votre nièce aime à danser. 3. Le chat ne mange pas ses petits. 4. Cette chienne mord sa maîtresse. 5. La lionne n'a pas de crinière. 6. La Hollande n'a pas de roi. 7. L'empereur de Russie n'est pas d'origine allemande. 8. Ce chanteur n'est pas un grand artiste. 9. Le beau-père est d'accord avec sa bru. 10. Mon frère est plus grand que votre fils. 11. Il n'y a pas beaucoup de baigneuses sur cette plage. 12. Le maître n'a pas conduit les petits garçons à la promenade.

Genre des Noms d'Êtres Inanimés.

Le genre des substantifs représentant des êtres inanimés ou celui des substantifs exprimant des idées abstraites dépend tantôt de sa dérivation, tantôt de sa désinence.

A. Genre des substantifs d'après leur dérivation.

I. Les adjectifs employés comme substantifs sans changement de forme donnent un substantif masculin. S'ils forment un substantif avec l'aide d'un suffixe, le genre de ce substantif est féminin. Ex.: Le blanc, la blancheur; le chaud, la chaleur; le froid, la froideur; le haut, la hauteur; le beau, la beauté; le public, la publicité; le solide, la solidité; le juste, la justice; le fou, la folie; le supérieur, la supériorité; l'exactitude; la solitude.

II. Les substantifs formés du radical d'un verbe sont du masculin; ils sont du féminin si un "e" est ajouté.[1] Ex.: Le conduit, la conduite; le cours, la course; un achat; un prêt; une vente.

Les substantifs verbaux formés par les terminaisons "on" (ion, son) et "ance" (ence) sont du féminin. Ex.: La trahison, la guérison, la combinaison, la convention, la cuisson, la préparation, la formation, la chanson, la complaisance, l'ignorance, la croyance, l'existence.

Ceux formés par "ment" et "age" sont du masculin. Ex.: Le sentiment, l'établissement, le remerciement, le nettoyage, le chauffage, l'éclairage.

III. Les infinitifs, participes, adverbes, conjonctions etc., employés substantivement sont du masculin. Ex.: le manger et le boire, un arrêté, un traité, le mal, le bien, le plus, le moins, le oui et le non.

EXERCICE.

Mettre l'article défini ou indéfini devant les substantifs suivants de façon à en montrer le genre.

Froid, chaleur, liquide, rapidité, bien, folie, verdure, verdeur, vert, inférieur, infériorité,

[1] Il y a cependant un petit nombre de substantifs masculins terminés en "e" muet dont on a formé des verbes de la première conjugaison. Ex.: Le manque, le masque, le risque.

grandeur, petitesse, rose, rouge, rougeur, diligence, oisiveté, application, justice, faux, fausseté, promptitude, réciprocité, trivialité, traité, manger, boire, écrit, fait, chant, chanson, chantage, souvenir, souvenance, accord, concorde, concordance, contrat, contraction, extrait, extraction, achat, vente, prêt, emprunt, empreinte, reconnaissance, remerciement, sentiment, sensation, sensibilité, sens, intellect, intelligence, blancheur, dureté, épaisseur, beauté, tranquillité, jeunesse, neuf, nouveauté, nouvelle, vieux, vieillesse, publication, publicité, public, mollesse, exactitude, solitude, vrai, vérité, supériorité, fou, folie, injustice, arrêt, arrestation, bain, nage, jet, dépense, soupçon, blessure, appel, plan, sorte, bond, cachette, choix, éveil, mors, rhume, affliction, vol, ajournement, allumage, arrosage, dénouement, compensation, emportement, guérison, maniement, réclamation, agrandissement, avertissement, blanchissage, définition, éblouissement, établissement, floraison, frémissement, garnison, jouissance, punition, réflexion, trahison, union, consentement, partance, pressentiment, reçu, prêté, rendu, lever, coucher, répartition, ressentiment, prévenance, prévention, provenance, souffrance, intervention, guérison, subvention, tension, contenance, convenance, convention, attention, confusion, correspondance, défense, pendaison, prétention, suspension, affaiblissement, amusement, apparition, connaissance, abonnement, défiance, mariage, naissance,

risque, masque, dû, avoir, dedans, peu, tôt, tard, si, mais.

B. Genre des substantifs d'après leur terminaison.

I. Substantifs non terminés par un "e" muet.

En règle générale on considère que les substantifs non terminés par un "e" muet sont du masculin.

Cependant les substantifs suivants, quoique non terminés par un "e" muet, sont du féminin:

1. Deux terminés par "a", *véranda* et *villa*, ainsi que des noms de danses terminés par "a" comme *polka, mazurka*, etc.

2. Trois terminés par "oi": *la foi, la loi, la paroi;* un terminé par "i" *la fourmi;* trois terminés par "u": *la vertu, la bru, la tribu;* deux terminés par "eau": *l'eau, la peau.*

3. Un terminé par "é", *la clé*,[1] et ceux qui se terminent par "té" ou "tié", excepté: *le comté, le côté, l'été, le pâté, le thé.*[2]

4. Un substantif en "m": *la faim;* deux en "n": *la fin, la main;* un en "f" *la soif;* trois en "r": *la mer, la chair, la cour;* deux en "s": *la vis, la fois;* sept en "t": *la forêt, la*

---

[1] Ce mot s'écrit aussi "clef".

[2] Presque tous les autres mots en "té" sont des dérivés d'adjectifs et par conséquent féminins, ou ce sont des participes masculins. (Voir pages 10 et 11.)

nuit, la dot, la dent, la jument, la part, (la plupart), la mort; sept en "x": *la croix, la noix, la voix, la paix, la perdrix, la chaux, la toux.*[1]

5. Ceux qui sont terminés par "eur", excepté: *le bonheur, le malheur, l'honneur, le labeur, le coeur, le choeur, l'équateur.*[2]

6. Ceux qui sont terminés par "ion", excepté: *le bastion, le ganglion, le million;* par "aison, oison, oisson", excepté *poison* et *poisson;* et les suivants, terminés par "son ou çon": *la leçon, la façon (la contrefaçon), la prison, la rançon, la garnison.*

EXERCICE.

Mettre l'article défini devant les mots suivants: Moitié, comté, thé, café, fossé, excentricité, dureté, fin, vin, lin, générosité, clé, gué, soif, œuf, chanson, bâton, gazon, façon, foi, emploi, effroi, loi, lundi, fourmi,

---

[1] Voir aussi la liste des substantifs des deux genres (pages 19–21).

[2] Et ceux des adjectifs en "eur" qui sont employés substantivement, comme l'extérieur, l'intérieur, etc.

Par extension on emploie comme noms d'instruments ou de machines des mots en "eur" et en "euse." Le premier suffixe donne un nom masculin, le second un nom féminin. Ex.: Le carburateur, le régulateur, le multiplicateur, la faucheuse, la tondeuse.

La plupart des noms en "eur" étant dérivés d'adjectifs sont du féminin (voir page 10).

vertu, tissu, tribu, chapeau, peau, rideau, ruisseau, revenu, eau, prix, paradis, vis, fois, noix, voix, paix, fer, argent, écrit, péril, soleil, choix, détail, coup, loup, été, volonté, trinité, stupidité, amitié, chair, sel, ver, mer, hiver, hauteur, indicateur, pulvérisateur, instigateur, chaleur, travailleur, laideur, cœur, rigueur, malheur, ferveur, part, sort, port, mort, lot, pot, mot, dent, vent, pavé, cité, maison, liaison, conjugaison, résolution, congrégation, lion, leçon, million, salon, bâton, prison, saison, chausson, pont, poisson, négation, bastion, gain, rayon, crayon, horizon, poison, frisson, saucisson, guérison, guéridon, mois, assortiment, complot, goût, départ, fort, mors, sœur, vapeur, faix, paix, flux, taux, terroir, orateur, corps, mort, tort, accident, jument, honneur, voleur, douleur, moisson, tison, maçon, façon, champion, colis, brebis, forêt, bât, but, dot, mur, chair, thorax, courroux, ami, bois, villa, réséda, polka, bru, liberté, côté, pâté, majesté, égalité, amabilité, faim, main, étain, jour, cour, faucheuse, tondeuse, batteuse, carburateur, accumulateur.

II. Mots terminés par "e" muet.

Comme ces mots très nombreux tirent leur origine de racines très diverses, les règles établissant leur genre comportent trop d'exceptions pour être d'une valeur pratique. Nous ne mentionnerons donc que ceux d'un emploi fréquent et présentant peu d'exceptions.

Sont féminins les substantifs terminés par:

Ee, ie, ue, excepté *incendie*, *foie* et quelques mots grecs.

Ace (asse), excepté *espace*.

Ance (anse, ence, ense), excepté *silence*.

Esse, ece, (sans exception)

Isse, (sans exception).

Ceux terminés par *ice* sont tantôt masculins tantôt féminins.

Osse, oce, excepté *carosse*, *colosse*, *négoce*.

Ousse, ouce, usse, uce, excepté *pouce*.

Ache, excepté *panache*.

Eche, excepté *prêche*.

Iche, uche, excepté quelques mots grecs, comme *acrostiche*, *hémistiche*.

Oche, excepté *coche*, *reproche* et quelques mots grecs comme *anicroche*.

ade, excepté *stade* et *grade*.

nne, excepté *renne*.

lle, excepté *intervalle*, *mille*, *tulle*, *vaudeville*, *quadrille* et des mots étrangers.

tte, excepté squelette et quelques mots grecs (*polyglotte*).

ure, excepté *murmure*, *parjure*, *augure* et des noms chimiques.

Sont masculins les substantifs terminés par:

age, excepté image, plage, nage, cage, rage.

ige, excepté tige.

ege, eige, excepté neige.

EXERCICE.

Mettre l'article défini ou indéfini devant les substantifs suivants:

Armée, rosée, vallée, année, bouchée, contrée, épéc, menée, manie, vie, incendie, colonie, harmonie, foie, ménagerie, aristocratie, cohue, revue, verrue, charrue, crasse, terrasse, carapace, besace, espace, face, grâce, mélasse, crevasse, glace, alliance, prestance, suffisance, danse, lance, confidence, absence, présence, silence, démence, défense, décence, offense, espace, tristesse, pièce, abbesse, altesse, messe, office, malice, édifice, police, sacrifice, indice, calice, précipice, épice, hélice, jaunisse, cuisse, pelisse, écrevisse, vice, bosse, brosse, carosse, crosse, cosse, fosse, colosse, négoce, noce, secousse, pousse, pouce, trousse, plumage, plage, étage, nage, nuage, feuillage, hommage, rage, image, voisinage, village, grillage, courage, cage, orage, ménage, tige, vertige, collège, cortège, sacrilège, privilège, manège, siège, piège, neige, broussaille, grille, tulle, vaudeville, ville, mille, bille, coquille, voyelle, échelle, vermicelle, ficelle, feuille, colonne, consonne, personne, tonne, renne, grade, escapade, colonnade, estrade, limonade, arcade, stade, grillade' hache, panache, tache, moustache, niche, fiche, miche, acrostiche, mèche, pêche, crèche, prêche, coche, poche, sacoche, roche, anicroche, mouche, bouche, souche, carotte, squelette, jaquette, botte, flotte, grotte, vignette, mercure,

augure, murmure, nature, littérature, lecture, carbure, encolure, doublure, coiffure, chaussure, parjure.

Genre des mots composés et des locutions elliptiques.

1°—Quand le sens d'un mot dépend d'un autre mot sous-entendu, le mot exprimé prend le genre du mot sous-entendu. Ex.: *la* Saint-Jean, *la* Saint-Henri, *la* Noël (=*la fête* de...). —*Un* vapeur (= *un bateau à* ...).—*Un* Terre-Neuve (=*un chien* de ...).—*Du* Bourgogne, *du* Champagne (= *du vin* de ...).—*Un* rouge-gorge (=*un oiseau* à la gorge rouge.) —*Une* perce-neige (=*une fleur* qui perce la neige), etc.

2°—Les mots masculins deviennent féminins quand ils sont précédés du préfixe *mi*: la mi-janvier, la mi-août, la mi-carême, etc.

3°—Les mots composés prennent le genre du mot principal, mais quand ils sont composés d'un verbe et d'un substantif ils sont toujours masculins. Ex.: *Un* chou-fleur (*espèce* de chou), *un* timbre-poste (un timbre), *une* contre-danse (une danse), *une* plate-bande; *un* porte-plume (du verbe porter), *un* serre-tête (du verbe serrer), *un* garde-fou (du verbe garder), *un* trouble-fête (du verbe troubler), *le* passe-partout, *le* passe-temps (du verbe passer), *le* chasse-mouche (du verbe chasser), etc.

MOTS OFFRANT LES DEUX GENRES.

	Masculin *Signifiant*	Féminin *Signifiant*
Aide	Qui aide.	Assistance.
Aigle	Oiseau.	Étendard.
Amour	(*au singulier*).	(*au pluriel*).
Aune	Arbre.	Mesure.
Cartouche	Ornement.	Pour arme à feu.
Couple	Homme et femme. Mâle et femelle.	Deux.
Crêpe	Étoffe de deuil.	Pâtisserie.
Critique	Qui juge.	Art de juger.
Délice	(*au singulier*).	(*au pluriel*).
Enfant	Garçon.	Fille.
Elève	Garçon.	Fille.
Enseigne	Officier.	Ecriteau; drapeau.
Espace	Étendue	Terme d'imprimerie.
Faux	Imitation d'une signature.	Instrument pour faucher.
Foudre	Orateur; tonneau.	Feu du ciel.
Garde	Homme qui garde; un soldat.	Dans tous les sens excepté celui en regard.
Guide	Personne qui guide.	Pour conduire les chevaux.
Gens	(Devant un adjectif).	(Après un adjectif).
Greffe	Terme judiciaire.	En arboriculture.
Hymne	Chant guerrier.	Chant d'église.
Livre	Volume.	Poids.
Manche	Partie d'un outil.	Partie d'un vêtement.

	Masculin *Signifiant*	Féminin *Signifiant*
Manœuvre	Ouvrier.	Action de manœuvrer.
Mémoire	Un écrit.	Faculté.
Merci	Remerciement.	Miséricorde.
Mode	Méthode.	Manière de s'habiller.
Moule	Objet creux.	Coquillage.
Mousse	Apprenti matelot.	Plante ; écume.
Œuvre	D'un graveur ou d'un musicien ; pierre philosophale.	Travail quelconque.
Office	Dans tous les sens excepté celui en regard.	Partie de la cuisine.
Ombre	Poisson.	Ombrage; fantôme.
Orange	Couleur.	Fruit.
Orge	Orge perlé.	Plante.
Orgue	(*au singulier*).	(*au pluriel*).
Page	Jeune homme.	D'un livre, etc.
Paillasse	Bateleur.	Sac de paille pour les lits.
Palme	Mesure.	Branche de palmier ; prix.
Pâque	Fête chrétienne.[1]	Fête juive.
Parallèle	Comparaison.	Ligne.
Pendule	Poids suspendu oscillant.	Horloge.
Période	Durée indéterminée ; le plus haut degré.	Durée déterminée

[1] S'écrit ordinairement *Pâques.*

	Masculin *Signifiant*	Féminin *Signifiant.*
Physique	Physionomie.	Science.
Pivoine	Oiseau.	Plante.
Platine	Métal.	Pièce d'une arme à feu.
Poêle	Fourneau ; drap funèbre.	Ustensile de cuisine.
Pique	Carte.	Lance.
Poste	Dans tous les sens, excepté celui en regard.	Pour le transport des lettres.
Solde	Somme redue ; reste de marchandises.	Paye des militaires.
Somme	Sommeil.	Total.
Souris	Rire léger.	Animal.
Statuaire	Artiste.	Art.
Tour	Dans tous les sens, excepté celui en regard.	Bâtiment.
Trompette	Musicien.	Instrument.
Vague	Chose indéfinie.	Flot.
Vapeur	Bateau.	Fumée d'un liquide.
Vase	Pour fleurs, etc.	Bourbe.
Voile	Pour couvrir.	Toile des mâts.

PLURIEL DES SUBSTANTIFS.

Le pluriel des substantifs se forme :

1° en ajoutant une *s* au singulier : le livre, les livre*s* ; la maison, les maison*s* ; le diamant, les diamant*s*,[1] etc.

2° sans rien ajouter à ceux qui se terminent en *s*, *x*, *z* :[2] le fil*s*, les fil*s* : la voi*x*, les voi*x* ; le ne*z*, les ne*z*, etc.

REMARQUE. — Ne changent pas non plus les substantifs empruntés directement aux langues étrangères et que l'usage n'a pas encore entièrement francisés, comme des *duplicata*, des *errata*, des *exequatur*, des *veto*, des *Amen*, des *Ave*, des *ecce-homo*, des *in-folio*, des *idem*, des *interim*, etc.

Mais ceux qu'un long et fréquent usage a francisés prennent la marque ordinaire du pluriel ; les plus usités sont : des *agendas*, des *albums*, des *duos*, des *examens*, des *numéros*, des *opéras*, des *panoramas*, des *ultimatums*, des *zéros*.

---

[1] Les substantifs en *ant* et *ent* formaient autrefois leur pluriel en changeant le *t* en *s*, et cet usage qui simplifie l'orthographe en retranchant des lettres muettes est encore suivi par quelques journaux qui écrivent : les *enfans*, les *sentimens*, etc. *Gent*, au pluriel, s'écrit toujours *gens*.

[2] L'Académie française a bien décidé, en juillet 1893, que le pluriel des substantifs serait désormais formé uniformément par la lettre *s* et qu'en conséquence on écrirait les *feus* (pour *feux*) ; les *chevaus* (pour *chevaux*) etc. ; mais ce changement n'a encore été adopté qu'en principe, et a soulevé beaucoup de réclamations ; nous attendrons donc, pour nous y conformer, que son application soit devenue générale.

3° en ajoutant un *x* aux mots terminés en *au* et *eu ;* le noyau, les noyau*x* ; le feu, les feu*x* ; le jeu, les jeu*x*, etc, ainsi qu'aux sept mots suivants terminés en *ou : bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *hibou*, *joujou*, *pou*.

4° en changeant la terminaison *al* en *aux :* un chev*al*, des chev*aux* ; le ma*l*, les ma*ux* ; l' amir*al*, les amir*aux*, etc., excepté quelques mots tirés de langues étrangères, qui forment leur pluriel par l'addition d'une *s* et dont les plus usités sont : bal, carnaval, régal, chacal, au pluriel bal*s*, carnaval*s*, régal*s*, chacal*s*.

5° en changeant la terminaison *ail* en *aux* dans les mots : b*ail*, cor*ail*, ém*ail*, soupir*ail*, trav*ail*, vitr*ail*, vant*ail*, qui font *baux*, cor*aux*, ém*aux*, etc.

Remarque. — *Bétail* fait *bestiaux* et *ail*, *aulx*. Quant aux autre mots en *ail*, ils font leur pluriel par l'addition d'une *s* : éventail*s*, portail*s*, détail*s*, gouvernail*s*, etc.

6° *Aïeul*, *ciel* et *œil* ont deux pluriels : *aieuls* (= grand-père paternel et grand-père maternel) et *aïeux* (= ancêtres) — *cieux* (dans le sens ordinaire) et *ciels* (en peinture et pour indiquer le couronnement d'un lit) — *yeux* (dans le sens ordinaire) et *œils* dans les mots *œils-de-bœuf* (petite fenêtre ovale), *œils-de-chat*, *œils-de-serpent* (pierres précieuses).

7° dans les mots composés d'un substantif et d'un adjectif (ou de deux substantifs, dont

l'un est employé adjectivement pour qualifier l'autre), les deux prennent la marque du pluriel : un beau-père, des beau*x*-père*s* ; le chou-fleur, les chou*x*-fleur*s* ; le chef-lieu, les chef*s*-lieu*x*, etc.

Si les deux substantifs sont séparés par une préposition, le premier seul prend la marque du pluriel : un chef-d'œuvre, des chef*s*-d'œuvre ; un arc-en-ciel, des arc*s*-en-ciel ; un aide-de-camp, des aide*s*-de-camps, etc.

REMARQUE. — Dans *timbre-poste*, *Hôtel-Dieu* et quelques autres mots composés peu usités, où la préposition n'est pas exprimée, mais est sous-entendue, le mot principal seul peut prendre le signe du pluriel ; des *timbres-poste* (= des timbres *pour* la poste) ; des *Hôtels-Dieu*)= des hôtels *sous* la protection de Dieu), etc.

Les adverbes, prépositions et verbes qui entrent dans un mot composé ne prennent jamais la marque du pluriel[1] : une arrière-saison, des arrière-saison*s* ; une contre-partie, des contre-partie*s* ; une avant-garde, des avant-garde ; un passe-partout, des passe-partout, etc.

Les locutions où les mots *homme*, *endroit*, *instrument*, etc., sont sous-entendus ne pren-

---

[1] Pourtant il y a des cas où il faut s'assurer si le premier mot est un verbe, et par conséquent invariable, ou un substantif, et par conséquent variable : un *garde-champêtre*, des *gardes-champêtres* (ici, *garde* est employé substantivement) — un *garde-fou*, des *garde-fous* (du verbe *garder*), etc.

nent généralement pas la marque du pluriel[1] : un porte-drapeau, (=*homme* qui porte le drapeau), des porte-drapeau ; un coupe-gorge (=*endroit* où l'on coupe la gorge), des coupe-gorge ; un pied-à-terre (=*endroit* où l'on met le pied à terre), des pied-à-terre ; un porte-mousqueton (=*instrument* qui porte le mousqueton), des porte-mousqueton, etc

8° Les noms propres de personnes ne prennent la marque du pluriel que quand ils sont employés au figuré : la France a eu ses César*s* et ses Pompée*s* (=des hommes comme César...) ; voici deux Raphaël*s* (=deux tableaux peints par Raphaël) ; l'histoire des Bourbons (=de la famille de Bourbon), etc. Mais on écrira sans *s* ; si l'antiquité a eu ses Alexandre et ses César, l'Amérique a eu ses Washington et ses Bolivar, etc.

EXERCICE

sur le pluriel des substantifs.

Mettre les noms suivants au pluriel :

Montagne, sanglier, discours, orateur, nid, perdrix, maître, palais, disciple, almanach, salsifis, métairie, professeur, oranger, gant, ca-

---

[1] Cependant quelques écrivains donnent la marque du pluriel au dernier mot.

denas, royaume, lynx, velours, croix, fil, fils, bourg, villageois, feuille, forêt, crayon, brebis, nez, riz, ami, paon, os, bille, exploit, pli, vêtement, enfant, corps, tapis, salon, carreau, tissu, mur, poids, jeu, peau, bambou, trou, poteau, milieu, gâteau, corbeau, couteau, jardin, légume, écriteau, neveu, caillou, ciseau, drapeau, vœu, enjeu, outil, homme, roue, moyen, sou, veuve, roseau, hameau, bergerie, biscuit, science, vieillard, plume, chevreau, œillet, compas, roi, revers, volcan, soupirail, vertu, bétail, régal, éponge, animal, cheval, mousse, rival, Anglais, végétal, ennemi, œil, miroir, travail, joujou, serviteur, chien, coucou, vaisseau, épouvantail, camail, cygne, minéral, cheveu, tuyau, fardeau, chat, matou, Hindou, rossignol, chacal, renard, tombeau, bête, essieu, chameau, bœuf, mal, moineau, blé, verrou, ressort, cristal, bail, vassal, rhinocéros, attirail, fléau, houx, aïeul, ciel, poète, accessit, album, agenda, panorama, duo, numéro, pensum, piano, solo, exeat, ecce-homo, in-folio, Te-Deum, Credo, kyrie, requiem, chou-fleur, coffre-fort, chat-huant, blanc-seing, chef-d'œuvre, avant-coureur, arrière-neveu, arc-boutant, chat-tigre, chien-loup, loup-garou, chauve-souris, pot-au-feu, sous-préfet, oiseau-mouche, passe-partout, pied-à-terre, porte-drapeau, porte-monnaie, serre-tête,

après-midi, garde-champêtre, tête-à-tête, essuie-main, réveille-matin, perce-neige. Chagrin, détail, cardinal, fois, lieue, examen, capital.

PRONOM.

Les pronoms se divisent en six classes :

1° Pronoms personnels
2° " possessifs
3° " démonstratifs
4° " relatifs
5° " interrogatifs
6° " indéfinis

Pronoms Personnels.

Les pronoms personnels se divisent en pronoms personnels *disjoints,* ainsi appelés parce qu'ils ne sont pas joints à un verbe, et en pronoms personnels *conjoints*, ainsi appelés parce qu'ils sont joints à un verbe.

Le tableau suivant représente les différents pronoms personnels :

Pronoms disjoints.	Pronoms conjoints.		
	Sujet.	*Régime direct.*	*Régime indirect.*
Moi	Je	me[1]	me
toi	tu	te	te
lui	il	le[2]	lui
elle	elle	la[2]	lui
soi			
nous	nous	nous	nous
vous	vous	vous	vous
eux	ils	les	leur
elles	elles	les	leur

[1] *Me*, *te* se changent en *moi*, *toi*, s'ils suivent le verbe.

[2] *Le*, *la* se changent en *l'* devant un mot commençant par une voyelle

Emploi des pronoms personnels **disjoints.**

Ces pronoms s'emploient :

1° Après une préposition. Ex.: La table est devant *moi*. M. et Mme. Lefèvre ne sont pas chez *eux*. Ce livre est pour *elle*. Ces chevaux sont à *toi*. Chacun pense à *soi*, etc.

2° Quand le verbe n'est pas exprimé dans la réponse. Ex. : Qui frappe à la porte ? *Moi*. A qui parlez-vous? A *lui*. Qui a obtenu le grand prix ? *Elle*, etc.

3° Après une conjonction, quand le verbe n'est pas répété. Ex. : Elle est plus instruite que *lui*. Vous êtes plus grand que *moi*. Ils sont aussi intelligents qu'*elles*. Nous sommes moins forts qu'*eux*, etc.

4° Dans une énumération. Ex. : M. Lebrun, *toi* et *moi*, nous irons à Paris l'année prochaine. Ta sœur et *toi* vous viendrez me voir. Je vous donnerai des livres à *toi* et à ton frère. Vous aurez soin de les remercier, *eux* et *elles*, etc.

5° Avec un pronom conjoint de la même personne, pour donner plus de force à la phrase. Ex. : *Moi*, je ne suis pas de votre avis. *Lui*, il est très heureux de sa nouvelle position. *Eux*, ils vont à la campagne chaque année, *Elles*, elles vont à l'église tous les jours.

6° Après les expressions impersonnelles

c'est, *ce sont;* cet emploi donne les combinaisons suivantes :

C'est *moi*	C'est *nous*
" *toi*	" *vous*[1]
" *lui*	Ce sont *eux*
" *elle*	" *elles*

Place des pronoms personnels **sujets.**

Les pronoms personnels employés comme *sujets* se placent *avant* le verbe. Ex. : *Je* viens de Paris. *Vous* viendrez me voir demain. *Il* est arrivé. *Elle* est sortie. *Nous* avons visité Bruxelles. *Vous* ne croyez pas cette histoire. *Ils* iront à la campagne en été. *Elles* connaissent l'espagnol, etc.

EXCEPTIONS. — Mais ils se placent *après* le verbe :

1 Dans les phrases interrogatives. Ex.: Venez-*vous* de la campagne? Ira-t-*il* à Londres? Étudierons-*nous* notre leçon? Où suis-*je?* A qui écrivent-*elles*? Savent-*ils* que leur mère est malade? etc.

2° Quand on fait une citation. Ex.: "Quand vous arriverez à Paris, dit-*il*, vous m'enverrez une dépêche."—"Certainement, lui répondis-*je*." "Refusez-vous d'obéir, fit-*elle*," etc.

---

[1] Remarquez l'emploi du singulier *c'est* avec les pluriels *nous*, *vous*.

3° Pour exprimer un souhait ou une condition. Ex. : Puissiez-*vous* réussir dans votre entreprise ! Je finirai mon travail cette semaine, dussé-*je* passer plusieurs nuits ! Il sauvera son père, cela lui coutât-*il* sa fortune, etc.

4° Dans les phrases qui commencent par

à peine,	*aussi*,	*toujours*,
du moins,	*au moins*,	*encore*,
peut-être,	*en vain*,	*tout au plus*.

Ex. : A peine sortions-*nous* de la ville que la nuit arriva ; aussi nous empressâmes-*nous* de chercher un abri. Toujours est-*il* qu'il a raison. Du moins se conduit-*il* bien maintenant. Au moins ne fréquente-t-*il* plus la mauvaise compagnie. Encore préférons *nous* attendre. Peut-être ont-*elles* raison. En vain vous dépêchez-*vous*, vous n'arriverez pas à temps.

Place des pronoms personnels **régimes.**

I.

Les pronoms personnels régimes (directs ou indirects) se placent *avant* le verbe, dans les temps simples, et *avant* le verbe auxiliaire dans les temps composés. Ex. : Je *le* donne au professeur. Vous *lui* passez le livre. Nous *l'*avons envoyé au collège. Ils *lui* ont adressé

des félicitations. Vous *en* avez pris quelques-uns. Nous ne *leur* parlons pas. Je *vous* ai vu. Elles ne *leur* ont pas fait de question. Ils *m'* ont rencontré hier, etc.

REMARQUE 1. — A l'impératif les pronoms personnels se placent *après* le verbe si ce dernier est employé *affirmativement*[1] et prennent un trait d'union. Ex.: Donnez-*le* au professeur. Passez-*lui* le livre. Adressez-*leur* des éloges. Voici des fruits, prenez-*en*. Parlons-*leur* de cette affaire Poussons-*les* à faire cela, etc.

EXERCICE.

Répondre aux questions suivantes affirmativement et négativement en employant les pronoms personnels :

A qui réservez-vous ces fruits ? (les). Avez-vous parlé à M. X. ? (lui). Verrez-vous mon frère demain ? (le). Et ma sœur ? (la). Avez-vous pris votre café ce matin ? (le). Aimez-vous les tableaux de Courbet ? (les). Et ceux de Meissonnier ? (Oui [les] tous). Accepterons-nous l'invitation de cette dame ? (la). Ont-elles acheté beaucoup de fleurs hier ? (en). Avez-vous lu des ouvrages de Coppée ? (en . . . quelques-uns). M'écouterez-vous ? (vous). Prenez-vous souvent le tramway de St Cloud ?

---

[1] Ces pronoms continuent à se placer *avant* le verbe à l'impératif, si ce dernier est employé *négativement*. Ex.: Ne *le* donnez pas au professeur. Ne *lui* passez pas le livre. Ne *leur* adressez pas d'éloges, etc.

(le). Et vous, mademoiselle? (le). Combien de billets de théâtre recevrons-nous? (en).

Place des pronoms personnels **régimes.**

(*Suite.*)

II.

Si le verbe est précédé de deux pronoms régimes (l'un direct et l'autre indirect), les régimes directs *le*, *la*, *les* suivent les régimes indirects *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, mais précèdent *lui* et *leur*. Ex.:—

Je	*vous*	*le*	donne.	Je	*le*	*lui*	donne.
Tu	*me*	*la*	vends.	Tu	*la*	*leur*	vends.
Il	*te*	*les*	a pris.	Il	*les*	*lui*	a pris.
Elle	*se*	*l'*	est acheté.	Elle	*le*	*leur*	a acheté.
Nous	*vous*	*les*	enverrons.	Nous	*les*	*lui*	enverrons.
Vous	*nous*	*le*	direz.	Vous	*le*	*leur*	direz.
Ils	*se*	*les*	passent.	Ils	*les*	*lui*	passent.
Elles	*me*	*l'*	ont emporté.	Elles	*le*	*lui*	ont emporté.
Je	ne *vous*	*la*	porte pas.	Je	ne *la*	*lui*	porte pas.
Vous	ne *nous*	*l'*	avez pas accordé.	Vous	ne *le*	*leur*	avez pas accordé.

REMARQUE **2**. — **A** l'impératif, quand les deux pronoms sont placés après le verbe (Rem. **1**), le régime direct précède le régime indirect, et les deux pronoms sont unis par des traits d'union. Ex.: Donnez-*le-moi*, Dites-*le-leur*, Passez-*les-lui*, Envoyons-*le-leur*, etc.

EXERCICE.

Répondre aux questions suivantes affirmativement et négativement en employant les pronoms personnels :

Est-ce que je vous apporte le journal tous les jours? Montrerez-vous vos tableaux à ces

messieurs ? Avons-nous promis cette somme à nos créanciers ? Mme X. vous donne-t-elle ses fleurs ? A-t-elle envoyé son invitation aux demoiselles Masson ? Le président annoncera-t-il la catastrophe aux fils de M. X. ? Nous apportez-vous les nouvelles robes ? Vous passe-t-il le pain ? Prêterez-vous vos chevaux à Mlle Petit ? Votre frère a-t-il parlé à mon cousin ? M'apporterez-vous les œuvres de Chateaubriand ? Donnons-nous nos clés à M. X. ? Vous avancera-t-il la somme que vous lui demandez ? Porterons-nous ces fruits à Mme X. ? Le professeur vous fait-il souvent les mêmes questions ? Dirai-je cela à M. Durand ? Raconterons-nous cette histoire à votre cousine ? Mme X. a-t-elle offert sa voiture à ces demoiselles ? Avez-vous montré ce papier à ces messieurs ? Ces demoiselles se rappellent-elles cet accident ? Regrette-t-on quelquefois les peines qu'on a causées à autrui ? Enverrez-vous vos souhaits de bonne année à Mlle X. ? Votre ami a-t-il reçu le cadeau de M. X. ? Cette dame donne-t-elle son éventail à Mlle X. ? Présenterez-vous vos prix à votre père ? Offrirons-nous ce bouquet à ces messieurs ? Avez-vous raconté cette histoire à votre cousin ? Dites-vous souvent cela au professeur ? Parlent-elles à leurs élèves ? Avez-vous loué vos traîneaux ?

Emploi des pronoms personnels **régimes.**

I.

On emploie les pronoms *le*, *la*, *les*, pour remplacer un substantif précédé : 1° de l'article défini (le, la, les). — 2° d'un adjectif ou d'un pronom possessif (mon, ma, mes, son, sa, ses, le mien, le vôtre, etc.). — 3° d'un adjectif ou d'un pronom démonstratif (ce, cette, ces, etc.).

Exemples.

Ai-je	*le, ce, mon, son,* *votre, notre, leur*	livre ?	Oui, vous *l'*avez.
Ai-je eu	*la, cette, ma, sa,* *votre, notre, leur*	plume ?	Non, vous ne *l'* avez pas eue.
Aurai-je	*les, ces, mes, ses,* *vos, nos, leurs*	livres ? plumes ?	Oui, vous *les* aurez. Non, vous ne *les* aurez pas.
Avez-vous	*le, ce, mon,* etc... livre ? *celui* de mon frère ?		Oui, je *l'*ai. Non, je ne *l'*ai pas.
Avez-vous eu	*les, ces, mes,* etc... livres ?		Oui, je *les* ai eus. Non, je ne *les* ai pas eus.
Aurez-vous *ceux* de Charles ?			Oui, je *les* aurai. Non, je ne *les* aurai pas.
A-t-il	*la, cette, ma,* etc. plume ? *celle* de mon cousin ?		Oui, il *l'*a. Non, il ne *l'*a pas.
A-t-il eu *les, ces, mes,* etc. livres ?			Oui, il *les* a eus. Non, il ne *les* a pas eus.
Aura-t-il *les, ces, mes,* etc. plumes ?			Oui, il *les* aura. Non, il ne *les* aura pas.

II.

On emploie le pronom *en* pour remplacer :

1° Un substantif précédé de l'article partitif (*du*, *de la*, *des*).

Exemples.

Ai-je *du* papier? — Oui, vous *en* avez.
Non, vous n'*en* avez pas.

Ai-je eu *de la* craie? — Oui, vous *en* avez eu.
Non, vous n'*en* avez pas eu.

Aurai-je *des* crayons? — Oui, vous *en* aurez.
Non, vous n'*en* aurez pas.

2° Un substantif précédé de l'article indéfini (*un*, *une*), ou d'un nombre défini (*un*, *deux*, *trois*, *quatre*, etc.), ou d'un mot exprimant une quantité (*beaucoup*, *peu*, *plusieurs*, *aucun*, etc.).

REMARQUE **3**. — Dans ce dernier cas, le mot exprimant la quantité est répété, excepté si l'on emploie l'article indéfini (*un*, *une*) dans une phrase négative.

Exemples.

Avons-nous *un* chapeau? — Oui, nous *en* avons *un*.
Non, nous n'*en* avons pas.

Avons-nous eu *une* règle? — Oui, nous *en* avons eu *une*.
Non, nous n'*en* avons pas eu.

Aurons-nous *trois* pommes? — Oui, nous *en* aurons *trois*.
Non, nous n'*en* aurons pas *trois*.

Ont-ils *beaucoup* de plumes? — Oui, ils *en* ont *beaucoup*.
Non, ils n'*en* ont pas *beaucoup*.

Ont-ils eu *plusieurs* chevaux? — Oui, ils *en* ont eu *plusieurs*.
Non, ils n'*en* ont eu *qu'un*.

Auront-elles *quatre* robes? — Oui, elles *en* auront *quatre*.
Non, elles n'*en* auront que *deux*
Non, elles n'*en* auront *aucune*

REMARQUE **4**. — La remarque **3** s'applique aussi à l'adjectif *quelques*, qui se change en *quelques-uns* et *quelques unes*, pour remplacer le substantif dans une phrase affirmative; si la phrase est négative, *quelques* ne se répète pas.

Exemples.

Avez-vous acheté *quelques* tableaux ? { Oui, j'*en* ai acheté *quelques-uns.*
Non, je n'*en* ai pas acheté.

Mangerons-nous *quelques* oranges ? { Oui, nous *en* mangerons *quelques-unes* ?
Non, nous n'*en* mangerons pas.

EXERCICE.

Répondre affirmativement et négativement aux questions suivantes :

Portez-vous maintenant la montre que vous avez achetée à Londres? Et votre cousine, porte-t-elle la sienne? Prendrons-nous le train à six heures? Voulez-vous une tasse de thé? Si je leur offre des billets de théâtre, les accepteront-ils? Avez-vous vu l'Exposition? Ont-ils lu les romans de Paul Bourget? Aimez-vous la musique de Gounod? Et celle de Meyerbeer? Et celle de Saint-Saëns? Avez-vous plusieurs robes? Ont-elles acheté beaucoup de chapeaux à Paris? Porte-t-on des robes de soie, à la campagne? Mettrez-vous votre manteau neuf pour aller à l'église? Lisent-elles beaucoup de livres français? Avez-vous un piano? Inviterons-nous ces messieurs à dîner? Prennent-elles du café le matin? Connaissez-vous M. Fallières? Voyez-vous quelquefois mon cousin? A-t-il mangé des fraises? Aimez-vous le lait froid? Préférez-vous le lait chaud? Les Français boivent-ils du vin? Mettrez-vous trois morceaux

de sucre dans votre café? Votre voisin possède-t-il plusieurs maisons? Ne recevrez-vous pas vos trois chapeaux demain? Votre sœur aime-t-elle les robes de laine? A-t-elle quelques amies? Et vous, avez-vous quelques amis? N'y a-t-il pas beaucoup de millionnaires aux Etats-Unis? Les habitants du Midi ont-ils peur du froid? Avez-vous douté de ma parole? Cet enfant a-t-il eu honte de sa paresse? Prendrez-vous soin de ce livre? Avez-vous eu des chevaux? Oublieront-elles cette histoire? Ferez-vous plusieurs milles pour voir M. Durand? Vous rappellerez-vous mon invitation? A-t-il tenu son engagement? Et vous, tiendrez-vous les vôtres désormais? Désire-t-il tous ces gâteaux? N'en veut-il que deux? Avez-vous connu Longfellow? Avez-vous lu plusieurs de ses ouvrages? Vendrez-vous votre maison de Nice? Et celle de Bordeaux? A-t-il été content de sa promenade? Faisons-nous beaucoup d'affaires en ce moment? Ai-je reçu des lettres ce matin? Êtes-vous satisfait de ce travail? Y a-t-il quelques ouvriers dans cette fabrique maintenant? Ont-elles emporté deux manteaux? Rapporteront-elles des fleurs de la campagne? Ai-je pris mon parapluie? Ai-je un parapluie? Ce marchand vend-il beaucoup de parapluies? Les dames se servent-elles d'ombrelles en été? Vous servirez-vous de ces livres aujourd'hui?

Emploi des pronoms **régimes indirects.**

On emploie les pronoms régimes indirects (me, te, lui, nous, vous, leur) pour remplacer un substantif précédé de la préposition *à*.

Exemples.

Parlez-vous à mon frère? Oui, je *lui* parle.

Ce monsieur vous parle-t-il? Non, il ne *me* parle pas.

Le professeur écrit-il à ses parents? Oui, il *leur* écrit.

Les élèves vous répondent-ils? Non, ils ne *nous* répondent pas.

EXERCICE.

Remplacer les points par un pronom personnel:

Qu'écrivez-vous à votre professeur? Je... écris de venir demain. Que vous donne-t-il à apprendre? Il . . . donne une page de géographie. Me parlez-vous tous les jours? Non, je ne . . . parle que rarement. La mère de ces petites filles . . . apportera des bonbons ce soir, mais elle ne les . . . donnera pas, si elles ne sont pas sages. Je n'ai pas reçu les fleurs que vous . . . avez envoyées. Vous avez vu mon père ce matin et vous avez oublié de . . . dire que j'irai le voir ce soir. Le tailleur ne . . . a pas apporté mon nouveau vêtement, je . . . écrirai de . . . l'apporter demain sans faute.

Dites aux élèves de venir lundi et recommandez . . . de ne pas oublier leurs livres. Je suis heureux d'apprendre que votre sœur a passé un brillant examen ; veuillez . . . adresser mes félicitations et . . . offrir ce souvenir de ma part. Quand l'empereur arriva à la porte de la ville, les habitants . . . en présentèrent les clefs.

Emploi des pronoms **régimes indirects.**

(*Suite.*)

Si le régime direct est un des mots *me, te, se, nous, vous,* le régime indirect *moi, toi, lui, elle,* etc., doit se placer après le verbe et être précédé de la préposition *à*.[1] Ex. : Je me fie *à lui.* Elle s'est présentée *à eux.* Nous nous sommes rappelés *à elle.* Ils se sont plaints *à moi.* Je m'habitue *à toi.* Vous vous accoutumez à *nous*, etc.

Remarque 5.—Certains verbes demandent toujours l'emploi du pronom disjoint précédé de la préposition *à*, en parlant des personnes · ce sont :

penser	être
songer	appeler
venir	renoncer
courir	

Ex. : Je pense *à vous.* Il songe *à eux.* Vous venez *à moi.* Elle court *à lui.* Ce livre est *à toi.* Vous en appelez *à elles.* Nous renonçons *à eux*, etc.

---

1 Remarquez la différence que présentent les pronoms de ces deux phrases : Je *lui* parle—Je me fie *à* lui. Dans la première phrase *lui* est un pronom conjoint, dans la seconde *lui* est un pronom disjoint.

Y et EN.

On emploie l'adverbe pronominal *y* (considéré comme pronom personnel) quand le verbe régit une préposition quelconque (*à*, *dans*, *en*, *pour*, *par*, etc.), excepté la préposition *de*. Ex. : Allez-vous à Paris? J'*y* vais. Nous sommes entrés dans le parc à huit heures et *y* sommes restés jusqu'à dix. Il s'est rendu en Chine et *y* a fait d'excellentes affaires. Je partirai demain pour la Bourgogne et je compte *y* acheter du vin. Nous sommes revenus à Paris par Le Havre et *y* avons vu le sous-préfet, etc.

Mais si le verbe demande la préposition *de*, on emploie l'adverbe pronominal *en*[1] (considéré aussi comme pronom personnel) pour remplacer cette préposition et les mots qu'elle régit. Ex. : Arrivez-vous de Paris? Oui, j'*en* arrive. Sort-il de la classe? Non, il n'*en* sort pas. Approchons-nous du port? Oui, nous *en* approchons. Viennent-elles de Reims? Non, elles n'*en* viennent pas, etc.

REMARQUE 6. — Les adverbes pronominaux *y* et *en* s'emploient de préférence en parlant des choses, mais ils peuvent aussi, quoique rarement, se rapporter à des personnes.[2]

---

1 Cf. page 36, § II.

2 Rapprochez cela de ce que nous avons dit, page 41, relativement à certains verbes qui demandent toujours l'emploi du pronom disjoint précédé de la préposition *à* en parlant des personnes.

Place de **Y** *et de* **EN**:

Y se place immédiatement avant le verbe, excepté quand il se trouve employé avec *en ;* dans ce dernier cas, *en* se place entre *y* et le verbe. Ex. : J'ai entendu vos propositions et j'*y* réfléchirai. Vous voulez des fraises, il n'*y en* a pas ce matin. Il est déjà allé à Paris et il *y* retourne encore cette année. Combien *y* a-t-il de livres sur la table? Il *y en* a trois, etc.

A l'impératif, *y* devrait toujours se placer avant *moi* et *toi*, mais comme cela donnerait des sons peu agréables à l'oreille, il est préférable d'employer une autre tournure de phrase. Au lieu de dire : *Menez-y-moi*, on dira mieux *Veuillez m'y mener*, etc., quoique la première phrase soit correcte et admise par les grammairiens.

Remarque 7. — C'est également pour des raisons d'euphonie, que *y* se supprime devant le futur présent du verbe aller. Ex. : Irez-vous à Vienne cette année? Oui j'irai. Irons-nous au théâtre ce soir ? Oui, nous irons.

EXERCICE.

Répondre affirmativement et négativement aux questions suivantes :

Allez-vous à Arcachon? Entre-t-il dans la chambre? Montons-nous sur le toit? Est-ce que je viens de Paris? Sortez-vous du salon? Descend-il de la terrasse? Arrivons-nous de Berlin? Vais-je souvent au parc? Irez-vous

chez votre oncle ce soir? Suis-je devant la porte? Les livres ont-ils été mis sur la table? Y a-t-il des crayons dans cette boîte? Vous êtes-vous promené hier dans le jardin? Votre sœur était-elle à la maison ce matin? Le professeur partira-t-il de l'école à cinq heures? Assistera-t-il à la distribution des prix? Avez-vous songé à ce que je vous ai dit? Resterons-nous longtemps à la campagne? Votre frère s'est-il rendu au Brésil? S'est-il embarqué à Cherbourg? Passera-t-il par le Vénézuéla? Avez-vous mis de l'eau dans cette bouteille? Cette lettre l'a-t-elle empêché de partir? Votre père vous préviendra-t-il de son arrivée? Cette dépêche force-t-elle votre cousin à abréger son voyage? Sont-ils sûrs de recevoir sa visite? Aurez-vous beaucoup de poissons dans votre aquarium? S'engage-t-il à payer cette somme? Convenez-vous de faire ce que je dis?

Pronoms personnels **le, la, les,** *remplaçant l'attribut.*

Les pronoms personnels *le*, *la*, *les* s'emploient en français comme attributs du verbe *être* et s'accordent avec les substantifs précédés de l'article. Ex. : Serai-je *le* professeur de votre fils? Vous *le* serez. — Êtes-vous la mère de cet enfant? Je *la* suis. — Sommes-nous les personnes que vous attendiez? Vous *les* êtes. —

Sont-ce *les* domestiques de l'hôtel ? Ce *les* sont, etc.

Mais le pronom *le* reste invariable s'il représente un adjectif ou un substantif pris adjectivement ou une proposition. Ex. : Êtes-vous malade ? Je *le* suis. — Sont-elles servantes ? Elles *le* sont. — Craignez-vous de me dire que j'ai tort ? Non, je ne *le* crains pas, etc.

Le pronom personnel *le* reste aussi invariable s'il remplace un infinitif. Ex. : Pourquoi ne viendra-t-il pas me voir ? Parce que je *le* lui ai défendu, etc.

EXERCICE.

Répondre aux questions suivantes en employant le pronom personnel :

Êtes-vous pauvre ? Êtes-vous la personne que l'on m'a recommandée ? Serai-je maîtresse de faire ce que je voudrai ? Est-il homme à reculer devant le danger ? Craignez-vous d'entendre le tonnerre ? Ne suis-je pas votre professeur ? Cette mère sera-t-elle heureuse si son fils passe un bon examen ? Êtes-vous Jeanne d'Arc ? Sommes-nous professeurs ? Sont-ce les médecins de la famille ? Serai-je condamné à le voir souffrir ? Sera-t-elle punie ? Êtes-vous malade, mademoiselle ? Êtes-vous la malade dont on m'a parlé ? Êtes-vous contentes, mesdames ? Sont-elles institutrices ?

Soi.

Le pronom réflechi *soi* s'emploie quand l'antécédent est un pronom impersonnel, un pronom indéfini ou un substantif abstrait. Exemples: Il ne faut pas toujours penser à *soi*-même. Cela va de *soi*. On a souvent besoin d'un plus petit que *soi*. Chacun travaille pour *soi*. Tout le monde doit s'occuper de *soi*. Des vices traînent d'autres vices après *soi*, etc.

EXERCICE

Sur l'emploi de tous les pronoms personnels.

Remplacer les tirets par les pronoms voulus.

J'étais assis à côté de l—. Avez-vous payé la facture à ces hommes? Oui je — — ai payée. Avez-vous aussi donné des recommandations à votre domestique? Non, je ne — — ai pas donné. Votre frère doit surtout compter sur — même car on ne peut se fier qu'à — même. A quelle heure couche-t-on cet enfant? On — couche à huit heures et ensuite la bonne — couche. Vous rappelez-vous le numéro de la maison? Oui, je — — rappelle. Vous souvenez-vous de la date? Non, je ne — — souviens pas. Pense-t-il à ses leçons? Oui il — pense, il — dit du moins et il — parle souvent, mais je ne — crois pas. Asseyez-vous à côté d'—. Avez-vous demandé quelque chose à votre domestique? Non, je ne — ai rien demandé.

Pronoms possessifs.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masc.	*Fém.*	*Masc.*	*Fém.*
Le mien.	La mienne.	Les miens.	Les miennes.
Le tien.	La tienne.	Les tiens.	Les tiennes.
Le sien.	La sienne.	Les siens.	Les siennes.
		POUR LES DEUX GENRES.	
Le nôtre.	La nôtre.	Les nôtres.	
Le vôtre.	La vôtre.	Les vôtres.	
Le leur.	La leur.	Les leurs.	

Les pronoms possessifs s'emploient pour remplacer un substantif déjà exprimé et prennent le genre et le nombre de ce substantif. Ex. : Mon livre est chez moi : *le tien* est dans ta chambre. — Est-ce votre plume? Oui, c'est *la mienne.* — Vos amis et *les miens* sont à la promenade. — Ne sont-ce pas les plumes de votre frère? Oui, ce sont *les siennes.* — Ces messieurs ont été obligés d'acheter de nouveaux chevaux, *les leurs* ayant été brûlés dans un incendie, etc.

REMARQUE 8. — Dans la langue commerciale on emploie souvent le pronom possessif *la vôtre* pour remplacer le mot *lettre* non exprimé précédemment. Ex. : *La vôtre* du 14 juillet m'est bien parvenue, etc.

REMARQUE 9. — Employés seuls au masculin pluriel, les pronoms possessifs designent la famille de quelqu'un. Ex.: *Les miens* sont en bonne santé et j'espère qu'il en est de même *des vôtres.*—*Les siens* sont très malheureux, etc.

Rémarque 10. — Les pronoms possessifs, *le mien*, *le tien*, et *le sien*, employés au singulier, désignent la propriété, la fortune ou les droits de quelqu'un. Ex.: *Le mien* et *le tien* donnent lieu à de nombreux procès. — Chacun défend *le sien*, etc.

EXERCICE.

Répondre aux questions suivantes en employant les pronoms possessifs ou en remplaçant les points par un pronom possessif :

Est-ce votre crayon? Sont-ce vos chevaux? Est-ce votre maison? Sont-ce les chapeaux de Mme X.? Cette bague est-elle à vous? Sont-ce les propriétés de vos cousins? Sont-ce vos malles? Vous avez vos côtés faibles; qui n'a pas . . .? Chacun a ses peines; les grands ont . . . comme nous avons . . . Je vous prêterai mon livre, si vous me prêtez . . . Le Mississippi a son cours dans l'Amérique du Nord, l'Orénoque a . . . dans l'Amérique du Sud. Cet homme a autrefois profité de mes services et maintenant il me refuse . . . Respecte la propriété de ton voisin, pour qu'il respecte . . . Respectez la propriété de votre voisin, pour qu'il respecte . . . Vous me reprochez durement mes défauts, mais vous n'apercevez pas . . . Ils critiquent mes dépenses; . . . ne sont pas plus raisonnables. Préférez-vous votre maison à celle de votre voisin?

Pronoms démonstratifs.[1]

Celui (masc. sing.) *Ceux* (masc. pluriel).
Celle (fém. sing.) *Celles* (fém. pluriel).

Ces pronoms sont toujours suivis de la préposition *de* ou d'un pronom relatif. Ex. : Voici deux livres, *celui* de mon frère et *celui* de ma sœur. *Ceux* qui travaillent réussissent presque toujours. On ne peut croire *ceux* qui ne sont pas francs. Avez-vous vu ma cravate bleue, *celle* que j'ai portée hier, etc.

Quand on veut distinguer entre des choses ou des personnes plus rapprochées ou plus éloignées, on ajoute au pronom démonstratif *-ci* dans le premier cas, et *-là* dans le dernier. Ex. : Lequel préférez-vous, *celui-ci* ou *celui-là ?* Un Français et un Anglais se disputaient ; *celui-ci* disait que la marine de son pays était plus formidable que la marine française, *celui-là* soutenait le contraire. Voici deux pommes ; *celle-ci* est pour vous, *celle-là* pour Charles, etc.

Ce, cela, ceci.

Les pronoms *ce*, *cela* (que l'on contracte en *ça* dans le langage familier), *ceci*, signifient

---

[1] Il faut bien distinguer en français entre les pronoms et les adjectifs démonstratifs : les premiers ne s'emploient jamais devant un substantif, les derniers précèdent toujours un substantif.

PRONOMS : *C*'est bon ; *celui* de mon frère ; *ceux* qui sont ici ; *celle-ci ; celles-là.*

ADJECTIFS : *Ce* gateau est bon ; *ce* crayon ; *cet* argent ; *ces* dames ; *ces* messieurs.

cette chose et se rapportent plutôt à une idée qu'à un mot. *Ce* ne s'emploie que quand il est suivi immédiatement du verbe *être*. (Voir le prochain paragraphe.) — *Cela* s'emploie dans le même sens que *ce*, quand le verbe être ne suit pas immédiatement ou quand il y a un autre verbe. Ex. : *C*'est bon. *Cela* m'est agréable. *C*'est difficile. *Cela* crée des difficultés. Je n'aime pas *cela*, etc. —*Ceci* s'emploie de préférence pour indiquer qu'on parle d'une chose rapprochée ; dans ce cas *cela* s'emploie pour une chose éloignée. Ex. : *Ceci* est pour moi, *cela* est pour vous. *Ceci* est rouge, *cela* est bleu, etc.

Remarque 11. — Après les prépositions on emploie *cela* ou *ceci*. Ex.: Que voulez-vous que je fasse avec *cela?* Je ne dépends pas de *ceci*.

Ce ne s'emploie guère après une préposition que dans l'expression idiomatique *sur ce*. Ex.: *Sur ce*, je vous quitte. *Sur ce*, je prie Dieu qu'il vous tienne en sa sainte et digne garde, etc.

EXERCICE.

Remplacer les points par le pronom démonstratif voulu.

Ces champs sont . . . que j'ai achetés l'année dernière. — Cette prairie est . . . qui m'a rapporté tant de foin. — Ces pommes de terre sont . . . que je crois les meilleures. — En France,

les prairies de la Flandre et de la Normandie sont . . . qui nourrissent le plus de bestiaux. — Le marbre et la craie sont de même nature, mais . . . est beaucoup moins dure que . . . — Je préfère le chien au chat, . . . est bien plus fidèle que . . . — Si nous comparons les chevaux et les ânes, nous ne trouverons pas . . . trop inférieurs à . . . — Ces raisins sont . . . dont je vous ai parlé. — Les fers de Suède sont . . . qu'on regarde comme les meilleurs.

Différence entre **c'est** *et* **il est.**

I.

Dans les propositions personnelles, on se sert de *c'est :*

1°. Quand l'attribut est un pronom ou un nom accompagné d'un article ou de tout autre mot similaire *employé sans préposition.* Ex. : *C'est* moi. *C'est* votre frère. *C'est* le marchand. *C'est* un Français. *C'est* une Américaine. *C'est* mon professeur, etc.

2°. Quand l'attribut est un superlatif. Ex. : *C'est* le meilleur. *C'est* le pire. *C'est* le plus riche habitant de la ville.

REMARQUE 12. — Pourtant, en parlant d'une personne on peut aussi employer *il* (*elle*) *est*, si l'on vient de la mentionner. Ex. : *Il est* le plus riche habitant de la ville *Elle est* ma sœur, etc.

3°. Quand l'attribut est placé avant le verbe on fait précéder le sujet de *ce*. Ex. : Le plus grand vice *c'est* la paresse (=La paresse est...), etc.

Mais on se sert de *il est* (*elle est*, *ils sont*, *elles sont*):

1°. Quand l'attribut est un adjectif ou un substantif non accompagné d'un article ni d'un autre mot déterminatif. Ex. : *Il est* riche. *Il est* marchand. *Elle est* Française. *Ils sont* professeurs, etc.

2°. Quand l'attribut est un pronom personnel ou un substantif accompagnés d'une préposition. Ex. : *Il est* à moi. *Elle est* en argent, etc.

REMARQUE **13**. — Il va sans dire que *c'est* s'emploie quand on ne pense à aucun substantif. Ex. : Regardez ça, *c'est* beau. En quoi est ceci ? — *C'est* en bronze, etc.

II.

Dans les propositions impersonnelles, on se sert de *il* :

1°. Avec les verbes impersonnels suivis de *que*. Ex. : *Il* faut que... *Il* semble *que*... *Il* paraît *que*.

2°. Avec les verbes impersonnels suivis d'un adjectif et d'un infinitif. Ex. : *Il* est nécessaire d'étudier. *Il* est difficile d'apprendre le français. *Il* est urgent de le faire, etc.

3°. Pour indiquer l'heure qu'il est. Ex.: *Il* est trois heures, etc.

REMARQUE **14.**—Il n'y a que dans une phrase contenant une proposition relative exprimée ou sous-entendue qu'on emploie *c'est.* Ex.: Quelle heure *est-ce* (que j'entends sonner); *c'est* quatre heures qui sonnent.

Mais on se sert de *c'est :*

1°. Dans les locutions impersonnelles si l'infinitif ne suit pas ou bien s'il y a un adverbe ou un substantif au lieu d'un adjectif. Ex.: Apprendre le français *c'est* difficile. *C'est* une difficulté d'apprendre le français. *C'est* une nécessité de manger régulièrement. *C'est* trop de vouloir tout faire. *C'est* bien de lui parler. *C'est* une bonne chose de le corriger, etc.

REMARQUE **15.** — Après ces locutions impersonnelles on emploie souvent *que de* après les adverbes ou les substantifs (mais pas après les adjectifs), au lieu du simple *de.* Ex.: *C'est* trop *que de* vouloir partir aujourd'hui. *C'est* une nécessité *que de* manger, etc.

2°. Pour indiquer une date, un jour, un mois. Ex.: *C'est* lundi. *C'était* le 18 juin. *C'était* en 1892, etc.

3°. Pour commencer une proposition par un mot que l'on veut mettre en évidence. Ex.: *C'est* à moi qu'il a parlé (=il a parlé à moi) *C'est* une lettre que j'ai écrite (=j'ai écrit une lettre). *C'est* une grande chose que la science (=la science est une grande chose). *C'est* moi qui vous ai parlé (=je vous ai parlé), etc

4°. Pour indiquer un droit, un devoir ou le tour de rôle. Ex. : *C'est* au roi à gouverner. *C'est* à moi de lire. *C'est* aux domestique à travailler. *C'est* maintenant à vous de jouer, etc.

EXERCICE.

sur c'est et il est.

Remplacer les points par l'expression voulue.

. . . beau de mourir pour la patrie. — . . . difficile de réussir en tout. — Faire plaisir à tout le monde . . . n'est pas facile. — . . . plus aisé de critiquer que de conseiller. — . . . trois heures. — . . . pas possible que vous partiez sans nous. — . . . le cheval que je viens d'acheter. — . . . le neuf novembre. — Ce qui me déplaît, . . . la danse. — De quelle couleur est le porte-plume ? . . . rouge. — Quel est votre chapeau ? . . . celui-ci. — Qui est ce monsieur ? . . . mon père. — Quelle est sa profession ? . . . avocat. — . . . facile ou difficile de bien parler une langue étrangère ? . . . difficile. — . . . une difficulté pour un Français de prononcer le *th* anglais ? Oui, . . . une grande difficulté. — . . . plus que je ne puis permettre. — . . . certain qu'il pleut. — Il pleut, . . . certain. — Ce qui m'amuse, . . . la musique, pas la danse. — . . . bien facile de répondre à votre question.

Pronoms relatifs.

Les pronoms relatifs (ou conjonctifs, comme on les nomme quelquefois d'une manière plus expressive) servent à joindre une proposition à un mot exprimé ou sous-entendu, appelé *antécédent*.[1]

I. Le pronom relatif *qui* s'emploie comme sujet pour les personnes et pour les choses. Ex.: Le monsieur *qui* me regarde est français. La table *qui* est ici est grande, etc.

II. Le pronom relatif *que* s'emploie 1° comme régime, pour les personnes et pour les choses; 2° comme attribut du verbe être; Ex.: Le monsieur *que* je regarde est Français. La table *que* je vois est grande. Malheureux *que* vous êtes! Tout Français *qu'*était Voltaire, il admirait Frédéric II, etc.

III. Le pronom relatif *lequel* (laquelle, etc.) s'emploie au lieu de *qui* ou de *que*, quand l'un de ces deux derniers pronoms pourrait donner à la phrase un sens équivoque; par exemple, dans la phrase: "L'ambition de mon ami, que vous connaissez, m'a causé bien des ennuis," nous ne savons pas si *que vous connaissez* se rapporte à *ami* ou bien à *ambition;* il faudrait donc employer *lequel* dans le premier cas, et *laquelle* dans le second.

---

[1] Comme forme, les pronoms relatifs sont souvent identiques aux pronoms interrogatifs; leur emploi pourtant est tout à fait différent, aussi est-il nécessaire de les bien distinguer.

REMARQUE 16.— Le pronom relatif *lequel* (laquelle, etc.) est quelquefois employé comme adjectif d'un nom appositif d'une expression précédente. Ex : Voici deux cents francs, *laquelle somme* vous ferez déposer à mon crédit.

IV. Si le pronom relatif est régi par une préposition, on emploie *qui* pour les personnes, *lequel* (laquelle, etc.) pour les choses. Ex.: Le monsieur devant *qui* j'étais parlait beaucoup. La maison devant *laquelle* je me trouvais appartient à mon ami.

REMARQUE 17. — Avec la préposition *parmi* on n'emploie pas *qui*, mais *lequel* (laquelle, lesquels, etc.). Ex.: Les personnes parmi *lesquelles* je me trouvais étaient fort agréables.

V. Le pronom *dont* (whose, of whom, from whom, of which, from which) s'emploie au lieu de *de qui*, *duquel*, *de laquelle*, etc., pour les personnes et pour les choses. Ex.: Le monsieur *dont* je vous ai parlé. Les personnes *dont* j'ai reçu ce cadeau. La terre *dont* nous ne voyons que le bord. La maison *dont* il s'agit. Le père *dont* le fils est mort, etc.

REMARQUE 18. — Cependant on emploie *duquel*, *de laquelle*, etc., et aussi *de qui* pour les personnes, quand l'emploi de *dont* pourrait rendre la phrase équivoque. Par exemple, dans la phrase: "Le propriétaire de la maison dont je vous ai parlé," rien n'indique si c'est du propriétaire ou de la maison que j'ai parlé; il faudrait donc, dans le premier cas, employer *duquel* ou *de qui*, et dans le second, *de laquelle*.

REMARQUE 19. — On remplace aussi *dont* par *duquel*, *de laquelle*, etc., quand ce pronom régit un substantif accompagné d'une préposition. Ex.: Mon ami, *sur les promesses duquel* il spéculait, etc.

Contrairement à ce qui a lieu en anglais, le français n'admet pas d'inversion après le pronom *dont* (c'est-à-dire que si *dont* régit le complément du verbe, ce complément se place après son verbe) et l'article ne se retranche pas. Ex.: Les Américains dont nous admirons tant l'énergie (The Americans whose energy we admire so much). Napoléon Ier dont aucun peuple n'a jamais su apprécier la grandeur (Napoleon the First, whose grandeur . . .)

VI. Le pronom relatif *quoi*[1] ne s'emploie qu'avec une préposition et dépend des mots *quelque chose*, *rien*, *ce*, ou bien *de toute une phrase*. Ex.: Il n'y a *rien sur quoi* nous puissions compter. Je n'ai pas trouvé *ce à quoi* nous avons pensé. Voilà toutes les nouvelles que j'ai aujourd'hui, *sur quoi* je vous salue cordialement. Il lui parla sévèrement, *après quoi* il le laissa seul, etc.

VII. L'adverbe *où* s'emploie souvent comme pronom relatif, pour remplacer *dans lequel*, *auquel*, etc. Ex.: Le moment *où* il s'est levé. L'embarras *où* il a été mis. L'embarras *d'où*

---

[1] *Quoi* est aussi un pronom indéfini. Voir à ce sujet le chapitre des pronoms indéfinis.

il m'a sorti. L'endroit *par où* il a commencé, etc.

Accord du verbe dans les propositions relatives.

Après le pronom relatif *qui*, le verbe s'accorde avec le sujet logique, au lieu du sujet grammatical. Ex.: C'est *moi* qui l'*ai* fait. C'est *vous* qui *avez* parlé. Il se fie à *nous* qui lui *avons* promis du secours. Nous sommes les *premiers* qui *aient* fait cela (= les premiers qui aient fait cela, c'est nous). *Nous* sommes les premiers qui *avons* fait cela (= nous qui avons fait cela, nous sommes les premiers), etc.

Suppression du pronom relatif et de l'antécédent.

Le pronom relatif n'est jamais supprimé en français, par conséquent les phrases "The rose I smelled — The man I spoke to — The train I went by — The people I spoke of" doivent se traduire par "La rose *que* j'ai sentie — L'homme *à qui* j'ai parlé — Le train *par lequel* je suis parti — Les gens *dont* j'ai parlé.

L'antécédent ne peut se supprimer que devant *qui* dans des proverbes ou expressions similaires. Ex.: Qui dort, dîne. Qui trop embrasse mal étreint. Qui ne travaille pas ne mangera pas.

Comme il n'y a pas d'autre cas où le pronom relatif puisse se passer de son antécédent, il en

résulte que l'on doit employer les pronoms démonstratifs chaque fois qu'un autre antécédent fait défaut. Ex.: I do what I wish, Je fais *ce* que je désire. — He buys what he is in need of, Il achète *ce* dont il a besoin. — He does what we expected, Il fait *ce* à quoi nous nous attendions. — You will invite whom you wish, Vous inviterez *celui* (celle, ceux, etc.) que vous voudrez.

EXERCICE.

Remplacer les points par le pronom relatif voulu.

Les poulets . . . nous avons vendus. Voilà, monsieur, la maison . . . je vous ai parlé. L'arbre . . . a été abattu était le plus gros. C'est moi . . . vous en prie. Gambetta, . . . je vous ai raconté l'histoire, a été un grand patriote. Benjamin Franklin, . . . nous devons le paratonnerre, mourut en 1790. C'est mon père et mon oncle . . . ont bâti cette maison. C'est lui et moi . . . vous en prions. La route . . . nous avons parcourue était toute droite. Le chat . . . vous n'aimez pas les miaulements. Les personnes . . . vous avez reçu des nouvelles. Le propriétaire de la ferme . . . je vous ai entretenu. Le maître . . . dépend le sort de ces hommes. Le fermier chez . . . il a été placé. Le cheval avec . . . nous nous sommes mis en

route. Le jardinier ... les melons sont si bons. Les bonnes personnes par ... vous avez été élevé. Le champ autour ... j'ai creusé un fossé. Le villageois auprès ... je me suis renseigné. L'écolier ... nous avons lu les exercices. Le bois dans ... il y a des brigands. Le rat ... nous craignons les dégâts. Vous trouverez ci-inclus mille francs, ... somme est destinée à payer votre facture du 16. J'ai conservé un excellent souvenir des gens parmi ... je me suis trouvé à New-York ; je me rappelle surtout un artiste avec ... j'ai eu d'excellentes relations. Le patron de la barque ... je vous ai parlé (j'ai parlé de la barque). Le propriétaire de la ferme ... je vous ai parlé (j'ai parlé du propriétaire). Avez-vous revu le banquier sur les promesses ... vous comptiez ? Ces propositions ne renferment rien sur ... nous puissions nous baser. Vous dites justement ce à ... j'avais pensé. A-t-il fait ... vous vouliez ? Non, au contraire, il a fait ce à ... je ne m'attendais guère. Dans cette maison ils invitent ...'ils préfèrent ; moi aussi, j'invite seulement ... je veux. Le mur ... nous avons suspendu nos tableaux. L'atelier dans ... mon père travaille. La rivière à travers ... il nous faut passer.

Pronoms interrogatifs.

I. Le pronom interrogatif *qui* s'emploie pour les personnes, soit comme sujet, soit comme régime. Ex. : *Qui* êtes-vous? *Qui* a écrit cela? *Qui* voyez-vous? *Qui* salue-t-il? etc.

REMARQUE **20**. — Quand on veut marquer la différence entre le sujet et le régime, on remplace le pronom dans le premier cas par la périphrase *qui est-ce qui* (*who*), et dans le second cas par *qui est-ce que* (*whom*). Ex. : *Qui est-ce qui* vous a vu? *Qui est-ce que* vous avez vu? *Qui est-ce qui* l'appelle? *Qui est-ce qu*'il appelle? etc.

II. Le pronom interrogatif *que* (*what*) s'emploie pour les animaux et pour les choses, soit comme sujet, soit comme régime, et pour les personnes comme attribut. Ex. : *Que* sont-ils? *Qu*'est-ce? *Que* suis-je? *Que* faites-vous? *Que* voit-il? etc.

Comme sujet, le pronom *que* n'est employé qu'avec le verbe être; avec les autres verbes, et même souvent quand il est sujet du verbe être, on le remplace par la périphrase "qu'est-ce qui." Comme régime, ce pronom est souvent remplacé par "qu'est-ce que." Ex.: *Qu'est-ce qui* ouvre la porte? (le vent.) *Qu'est-ce qui* vous trouble? *Qu'est-ce qui* passe? (une voiture.) *Qu'est-ce que* vous faites? *Qu'est-ce que*[1] je peux faire?

---

[1] Dans les locutions suivantes

Qui est-ce qui? — qui est-ce que?
Qu'est-ce qui? — qu'est-ce que?

le premier pronom est interrogatif et le dernier relatif. Cela

A la première personne du singulier, au présent, *que* n'est généralement employé qu'avec des monosyllabes. Ex. : *Qu*'ai-je? *Que* vois-je? *Que* puis-je? mais : *Qu'est-ce que* je mange? *Qu'est-ce que* j'entreprends?

III. Le pronom *quel* (quelle, quels, quelles, *which*, *what*), est en réalité un adjectif interrogatif et s'accorde avec son substantif. Ex. : *Quel* livre avez-vous? *Quelle* est cette chaise? (ou : Quelle chaise est-ce?) *Quels* sont ces hommes? *Quelles* maisons sont les plus belles? *Quelle* est la capitale de la France? etc.

IV. Le pronom *lequel* (laquelle, etc., which one) s'emploie au lieu de *quel* quand le substantif ne le suit pas ou quand le substantif est précédé par *de*. Ex. : *Lequel* de ces livres désirez-vous? Voici des vins français et des vins italiens, *lesquels* préférez-vous? etc.

V. Après les prépositions on emploie *qui* pour les personnes et *quoi* pour les animaux et les choses. Ex. : Devant *qui* êtes-vous? (devant M. X.) Devant *quoi* êtes-vous? (devant la table.) De *quoi* parlez-vous? De *qui* parlez-vous? Avec *quoi* écrivez-vous? Avec *qui* vous promenez-vous?

VI. On emploie aussi *quoi* sans verbe. Ex. : *Quoi* donc?

---

explique pourquoi le premier est *qui* pour les personnes, *que* pour les choses, et le dernier *qui* pour le sujet et *que* pour le régime.

La traduction de l'interrogatif anglais what.

I. Le pronom interrogatif anglais *what* doit se traduire par *que* quand il se rapporte à un verbe, mais par *quel* (*quelle*, etc.) quand il se rapporte à un substantif: Ex.: What are you doing, *Que* faites-vous?—What have you, *Qu'*avez-vous? — What does he say, *Que* dit-il? — What time is it, *Quelle* heure est-il? — What books do you read, *Quels* livres lisez-vous?

II. *What is*, *what are*, se rapportant à un pronom, se traduisent par *qu'est*, *qu'est-ce que* ou *qu'est ce que c'est que*. Ex.: What is he, *Qu'est*-il? ou: *qu'est-ce qu'*il est? What is this (that), *Qu'est-ce*, *qu'est-ce que c'est*, ou *Qu'est-ce que c'est que* ceci (cela)? What are they, *Que sont-ils*, *qu'est-ce qu'*ils sont?

Ces pronoms s'emploient aussi avec les substantifs et les infinitifs pour demander une définition ou une traduction. Ex.: What is life, *Qu'est-ce que* la vie, ou *qu'est-ce que c'est que* la vie?—What is religion, *Qu'est-ce que* la religion? — *Qu'est-ce que window* en français? What is "enjoying ourselves," *Qu'est-ce que c'est que* de s'amuser? etc.

Remarquez la différence dans la traduction de *what* dans les phrases ci-après, suivant qu'on demande ou qu'on ne demande pas de définition: *pas de définition:* What is the capital of France, *Quelle* est la capitale de la France?

Une définition: What is Paris, *Qu'est-ce que c'est que* Paris? *Pas de définition:* What trees are these, *Quels* sont ces arbres? (Ce sont ceux que nous avons plantés l'année dernière). *Une définition:* What trees are these, *Que* sont ces arbres? (Ce sont des arbres fruitiers.)

III. *Que* s'emploie aussi dans le sens de *combien*, dans des exclamations. Exemples: *Que* de monde, How many people! *Que* vous êtes bon, How kind you are! *Que* nous nous sommes amusés, How much we did enjoy ourselves! etc.

Questions dépendantes.

Tous les pronoms interrogatifs s'emploient sans subir de changement, dans les questions dépendantes, excepté *que* (qu'est-ce que), qui se change en *ce que; qu'est-ce qui* en *ce qui; qu'est-ce que c'est que* en *ce que c'est que.* Ex.: *Qui* vient? Je ne vois pas *qui* vient.—*Quel* livre veut-il? Nous savons *quel* livre il veut. — *Que* fait-il? Je sais *ce qu*'il fait.—*Qu'est-ce qui* vous ennuie? Je ne sais *ce qui* m'ennuie.—*Qu'est ce que* c'est? Je ne vois pas *ce que* c'est.—*Qu'est ce que c'est qu*'un ami? Je sais *ce que c'est qu*'un ami.—*Lequel* désire-t-il? Je vous écrirai *lequel* il désire.—Dans *quoi* l'a-t-il mis? Il ne m'a pas dit dans *quoi* il l'a mis, etc.

Il ne faut pas confondre les questions dépendantes avec les propositions relatives, car

l'emploi des pronoms n'est pas le même. On peut facilement les distinguer par le fait que les premières dépendent d'un verbe et les secondes d'un substantif ou d'un pronom, exprimé ou sous-entendu ; en d'autres termes, les questions dépendantes sont équivalentes à un régime du verbe (propositions substantives), tandis que les propositions relatives servent d'adjectifs à leurs antécédents.*

---

* D'excellentes grammaires ont omis de faire une distinction entre ces deux propositions, et on ne peut que le regretter, car cette omission peut faire commettre des fautes graves. Prenez, par exemple, ces trois phrases tirées de quelques grammaires très connues: *Savez-vous à quoi il s'occupe? Je peux deviner à quoi il pense; Savez-vous à quoi il travaille?* Si, dans ces phrases, les pronoms étaient relatifs, il est évident que dans les phrases suivantes: *Savez-vous qui j'ai frappé? Je peux deviner qui il a frappé*, les pronoms seraient également relatifs, et l'on devrait employer *que* (comme régime du verbe frapper), ce qui serait évidemment une faute grave.

Il est vrai que dans les phrases citées dans ces grammaires, il n'y a pas de différence entre les pronoms interrogatifs et les pronoms relatifs, surtout si l'on supplée *ce*, ce qui changerait la valeur grammaticale de la proposition et la rendrait relative; mais dans l'emploi des autres pronoms, la confusion entre le pronom relatif et le pronom interrogatif produirait des fautes grossières. Comparez : Je comprends *qui* vous voulez présenter (question indirecte). Je comprends celui *que* vous voulez présenter (propos. relative). Je vous dis *de quoi* il s'agit (question dépendante). Je vous dis *ce dont* il s'agit (propos. relative). Dites-moi *quelle* heure il est (question dépendante). Dites-moi l'heure *qu*'il est (question relative). Voici *de quoi* il a parlé (question dépendante). Voici *ce dont* il a parlé (question relative). Comparez aussi les phrases latines : Nescio *quis* sit. Vir *qui* est. Animal *quod* est. Dicam *quod* sentis (relative). Dicam quid intelligam (question dépendante). (Harkness, page 243.)

EXERCICE.

Remplacer les points par le pronom interrogatif voulu.

Dites-moi . . . vous avez frappé ? Savez-vous de . . . il s'agit? A . . . sert un crayon? Voici deux plumes, . . . préférez-vous? Demandez-lui . . . il a parlé. A côté de . . . êtes-vous assis? Racontez-nous . . . vous avez vu dans votre voyage. Votre cousin vous dit-il toujours à . . . il passe son temps? Non, il ne me dit jamais . . . il passe son temps. . . . cet homme vous a dit hier? Je ne me rappelle pas . . . il m'a dit. . . . le soufre? . . . fait fondre la glace? . . . fait fondre la glace, c'est la chaleur. . . . désire ce monsieur? Je ne comprends pas . . . il désire. . . . la métempsycose? Je ne sais pas . . . Vous rappelez-vous . . . livre était sur la table ? . . . êtes-vous ? . . . a dit cela ? . . . cause avec votre frère ? . . . voyez-vous sur cette étagère ? . . . salue-t-il ? A . . . parliez-vous hier quand je vous ai rencontré ? . . . faites-vous ? . . . vous faites ? . . . appelle-t-il ? . . . il appelle ? . . . il achète ? . . . chapeau avez-vous ? . . . puis-je faire ? . . . vous mangez habituellement à votre déjeuner ? . . . est cette chaise ? . . . est la capitale fédérale de la Suisse ? . . . est la plus grande ville de France ? . . . de ces chapeaux est le vôtre ? . . . vins préférez-vous, ceux de

France ou d'Espagne? Voici des pêches de Montreuil et des pêches du Midi, . . . préférez-vous. Avec . . . plume écrivez-vous? . . . une bibliothèque? . . . entre dans cette maison? . . . vous contrarie? . . . c'est? Je ne sais pas . . . c'est. Savez-vous . . . un ami sûr? Oui, je sais . . . un ami sûr. Dans . . . avez-vous mis les papiers que je vous ai remis?

II.

Remplacer les points par le pronom qu'exige le sens.

. . . avez-vous vu dans votre promenade? J'ai vu la maison . . . a été brûlée hier. Et . . . avez-vous rencontré? J'ai rencontré un ami . . . je n'avais pas vu depuis deux ans, et . . . la rencontre m'a été bien agréable. Est-ce que Charles, . . . est arrivé hier et . . . les journaux disent tant de bien, est allé vous voir? Oui, c'était une visite à . . . je ne m'attendais guère, je vous assure. . . . veut cet homme? . . . il veut, c'est un entretien avec vous. Savez-vous à . . . votre frère travaille en ce moment? Non, je ne sais pas à . . . il travaille. Voici une pêche d'Algérie et une de la Provence . . . préférez-vous? Je préfère celle . . . vous avez dans la main droite. Si je devine . . . il y a dans cette boîte, me la donnerez-vous? Oui, je vous la donnerai si vous devinez . . . elle renferme.

Voici la personne ... devait nous prêter de l'argent et sur les promesses de ... nous comptions tant ! Sur ... comptez-vous maintenant ? Il n'y a plus ... sur ... nous puissions compter. Le domestique n'a pas fait ... je lui avais commandé de faire. Ferez-vous ... votre père désire ? Oui, soyez tranquille, je ferai tout ... il s'attend ... dites-vous à cet enfant ? Je lui dis ... je veux qu'il fasse. ... vous contrarie ? Je n'ose pas vous dire ... me contrarie. Dans ... chambre a-t-il mis mon pardessus ? Je ne sais dans ... chambre il l'a mis. Est-ce là la personne ... vous avez recommandé mon neveu ? Oui, c'est bien la personne ... je l'ai recommandé.

Pronoms Indéfinis.

Les pronoms *indéfinis* sont ceux qui représentent vaguement les personnes ou les choses. Voici les principaux : *On*, *un*, *chacun*, *autrui*, *quelqu'un*, *personne*, *quelque chose*, *rien*, *de quoi*, *quiconque* (et les locutions pronominales *qui que ce soit*, *quoi que ce soit*, etc.).

Remarque 21. — **Dans les différentes grammaires il y a une grande confusion entre les pronoms indéfinis et les adjectifs indéfinis. Aussi, pour éviter cette confusion et pour nous faire mieux comprendre, nous ne parlerons pas ici des pronoms indéfinis qui s'emploient quelquefois avec des substantifs, les réservant pour l'article sur les adjectifs.**

I.

On (*l'on*, par euphonie, après les mots *si*, *et*, *ou*, *que*) est toujours sujet d'un verbe à la troisième personne du singulier, bien qu'il exprime souvent une idée de multitude ou d'universalité. Il est aussi employé pour parler, d'une façon indéfinie, d'une ou de plusieurs personnes sans les spécifier. Ex. : (l'universalité) Quand *on* n'a pas d'air, *on* meurt. — (la multitude) Le soir, *on* peut aller au théâtre. — (pour parler d'une ou de plusieurs personnes) *On* frappe à la porte. A-t-*on* ouvert ? etc.

Remarque 22. — Les adjectifs qui se rapportent à *on* se mettent au masculin singulier, à moins que ce pronom ne représente évidemment certaines personnes ou qu'on veuille mettre en évidence l'idée de pluralité. Dans ce cas l'attribut (substantif ou adjectif) s'accorde en genre et en nombre avec ces personnes. Ex. : Aussitôt venu au monde *on* est *sujet* à la maladie. Ne soyez pas trop fière de votre beauté, mademoiselle ; *on* a peu de temps à être *belle* et longtemps à ne l'être plus. *On* est *tous égaux* devant la loi. *On* se réunit pour n'être pas *seuls*, etc.

Remarque 23. — Comme il est dans la nature du pronom *on* d'être toujours sujet du verbe, il faut le remplacer par *vous*, *nous* quand il deviendrait régime. Ex. : Tant qu'*on* est au pouvoir, les envieux *vous* respectent et parfois même *vous* prodiguent leurs flatteries ; dès qu'*on* n'est plus rien, ils *vous* accablent d'injures. *On* hait un ennemi quand il est près de *nous*.

Ce remplacement peut même avoir lieu dans le cas où *on* serait sujet. Ex. : Quand *nous* avons faim, *nous* mangeons (= quand *on* a faim, *on* mange). — Si *vous* êtes

malade, *vous* faites appeler le médecin (= si l'*on* est malade, *on* fait appeler le médecin), etc.

Mais on ne peut jamais remplacer *on* par un pronom personnel de la troisième personne (*il*, *elle*, *le*, *lui*, etc.), excepté *se* ou *soi*. Ex. : *On* a souvent besoin d'un plus petit que *soi*. — *On* se fie quelquefois trop à *soi-même*, etc.

II.

Un, l'un (*l'une*, *les uns*, *les unes*) s'emploie,

1° comme corrélatif de **l'autre** (*les autres*). Ex. : Aidons-nous *les uns les autres*. Ils se secourent *l'un l'autre*. Elles se haïssent *l'une l'autre*, etc.

2° pour remplacer un substantif après le mot *quelque* (*quelques*). Ex. : Avez-vous quelques livres? Oui, j'en ai quelques-*uns*, etc.

III.

Chacun (fém. *chacune*), tout en exprimant la totalité, individualise, et, par conséquent est toujours au singulier. Ex. : Voici des pommes, prenez-en *chacun* une. *Chacun* a fait son devoir. *Chacune* a reçu sa part, etc.

Le verbe, les adjectifs ou les pronoms qui se rapportent à *chacun* ne peuvent se mettre au pluriel ; mais si *chacun* est employé uniquement comme appositif d'un autre mot, il cesse naturellement de gouverner ce mot. Ex. : Ces enfants ont apporté *chacun leurs* offrandes. Les langues ont *chacune leurs* bizarreries. Ils ont donné, *chacun leur* avis, etc.

IV.

Autrui ne s'emploie qu'avec des prépositions et signifie *d'autres personnes*. Ex. : Ne prenez jamais le bien *d'autrui*. Il ne faut pas faire *à autrui* ce que nous ne voulons pas qui nous soit fait, etc.

V.

Quelqu'un désigne une personne non spécifiée, et ne peut jamais s'employer avec une négation (voir ci-après *personne*). Ce pronom est considéré comme ne formant qu'un seul mot ; il est invariable et ne se rapporte à aucun substantif. Ex. : *Quelqu'un* m'a dit cela. *Quelqu'un* a prétendu que Néron avait le caractère doux, etc.

REMARQUE 24. — Il ne faut pas confondre le pronom *quelqu'un* avec l'adjectif *quelque* suivi du pronom *un ;* ces deux derniers mots se rapportent à un substantif qui précède ou qui suit, et avec lequel ils s'accordent. Ex. : Voici des fleurs, prenez-en *quelques-unes*. Je vous donnerai *quelques-uns* de ces livres, etc.

VI.

Personne est la forme négative de *quelqu'un*.

Quand ce pronom se trouve avec un verbe, l'adverbe *ne* doit être employé pour compléter la négation. Ex. : *Personne ne* m'a dit cela. *Personne n'*a prétendu que Néron eût le caractère doux, etc.

Mais dans des phrases elliptiques (sans verbe), le mot *personne* suffit comme négation. Ex.: qui dort dans la chambre voisine? *Personne*. Qui marche dans le corridor? *Personne*, etc.

REMARQUE 25. — Dans les questions exclamatives, on emploie souvent *personne* dans le sens de *quelqu'un*. Ex.: *Personne* a-t-il servi son pays mieux que Washington? *Personne* oserait-il soutenir le contraire? etc.

REMARQUE 26. — Quand le mot *personne* est employé avec un article, un adjectif ou tout autre mot similaire, ce n'est plus un pronom, mais un véritable substantif soumis à toutes les règles qui régissent cette partie du discours. Ex.; Mme X. est une excellente *personne*; elle fait beaucoup de bien. Il y avait trois *personnes* dans la salle; elles étaient occupées à lire, etc.

VII.

Quelque chose désigne une chose non spécifiée et ne peut jamais s'employer avec une négation (voir ci-après *rien*). Ce pronom est considéré comme ne formant qu'un seul mot; il est invariable et ne se rapporte à aucun substantif. Ex.: Il y a *quelque chose* sur la table. Il m'a donné *quelque chose*, etc.

VIII.

Rien est la forme négative de *quelque chose*. Quand ce pronom se trouve avec un verbe, l'adverbe *ne* doit être employé pour compléter la négation. Ex.: Il *n'* y a *rien* sur la table. Il *ne* m'a *rien* donné, etc.

IX.

De quoi, dans certaines expressions, s'emploie avec le sens de *quelque chose*, *rien*. **Ex.** : Donnez-moi *de quoi* écrire (= quelque chose). C'est un homme qui n'a pas *de quoi* (= rien). Nous avons *de quoi* vivre, etc.

X.

Quiconque, qui que ce soit (pour les personnes), **quoi que ce soit** (pour les choses) exigent toujours le verbe au singulier. Ces pronoms s'emploient pour bien montrer qu'on ne parle ni d'une personne déterminée, ni d'une chose déterminée. Ex. : *Quiconque* se conduira mal, sera puni. *Qui que ce soit* qui vous parle, ne répondez pas. Il n'a peur de *qui que ce soit*. *Quoi que ce soit* que vous fassiez, vous ne réussirez pas, etc.

Remarque 27. — Les adjectifs qualificatifs ne peuvent se joindre aux pronoms indéfinis qu'avec la préposition *de*. Ex. : Personne *d'*instruit ne croira cela. Donnez-moi quelque chose *de* bon. Cette reliure n'a rien *d'*élégant. Il ne fait quoi que ce soit *d'*utile, etc.

EXERCICE.

Remplacer les points par le pronom indéfini voulu.

. . . n'est prophète dans son pays. . . . n'est pas prophète chez soi. Dieu rendra à . . . selon ses œuvres et n'aura de préférence pour

. . . On entend rarement . . . parler mal de soi. Ne fais pas à . . . ce que tu ne veux pas qu'on te fasse. Il n'y a . . . de majestueux comme le lever du soleil. . . . est égaux devant Dieu. Vous remarquez les défauts d' . . ., mais vous oubliez les vôtres. Je plains . . . doute de l'existence de Dieu. J'entends du bruit dans la chambre voisine ; je suis sûr qu'il y a . . . — Non, il n'y a . . . Ces deux enfants s'aiment beaucoup . . . Les méchants sont comme les sacs à charbon qui se noircissent . . . Ne parlez jamais mal d' . . . Avez-vous donné . . . à ce malheureux? Non, je ne lui ai . . . donné. Cet enfant sera riche un jour, il aura. . .

Ce que . . . concoit bien s'énonce clairement. . . . ne surmonte le vice qu'en le fuyant. Jamais . . . n'est grand que si . . . est juste. Quand . . . est jeune, . . . aime la danse. Ici, . . . est . . . égaux. Quand . . . est riche et que . . . fait du bien, tout le monde . . . aime et . . . respecte. . . . n'aime pas les gens qui . . . poussent à mal faire. Quand . . . est bien portant, . . . doit être satisfait. Ces jeunes gens suivent . . . leur route. Attendez-vous des cadeaux? Oui, j'en attends . . . Voici des poires délicieuses, j'en prendrai volontiers . . . Ils ont fait . . . leur devoir. Ces toiles ont . . . leur mérite. Ces tapis sont magnifiques, . . . en son genre. Remettez ces livres. . . . à sa place.

Les abeilles bâtissent... leur cellule. L'homme discret ne parle jamais des défauts d'.... Ne dit-il pas qu'... a besoin d'un plus petit que...? ...est-il venu me demander? Non, ... n'est venu. ...a dit que vous étiez malade. Qui a répandu ce bruit? C'est... que je ne connais pas. Y a-t-il... dans le corridor? Non, il n'y a... Voyez-vous... sur le tapis? Oui, j'y vois... Et vous, monsieur? Je n'y vois ... ...a-t-il jamais écrit l'allemand aussi bien que Gœthe? Votre père vous a-t-il envoyé ...de Paris? Non, il ne m'a... envoyé, mais ma mère m'a envoyé... ...est riche doit faire l'aumône aux pauvres. Je poursuivrai ...dira cela. ...violera la loi sera puni. ... qui me demande, dites que je suis occupé. C'est un philosophe qui n'envie la fortune de ... On ne doit jamais mal parler de... en son absence. Vous ne me persuaderez pas, ... que vous disiez.

ADJECTIF.

Les adjectifs se divisent en adjectifs *qualificatifs* et en adjectifs *déterminatifs*.

I.

ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

Les adjectifs qualificatifs s'accordent en genre et en nombre avec les noms qu'ils qualifient.

FORMATION DU FÉMININ.

Les adjectifs terminés par un *e* muet ne changent pas. Ex. : Un homme rich*e*, une femme rich*e*. — Un chien fidèl*e*, une personne infidèl*e*, etc.

EXCEPTION. — Cependant *traître* fait *traîtresse*.

Règle générale.

Le féminin des adjectifs se forme en ajoutant un *e* muet au masculin. Ex. : Grand, grand*e*. Petit, petit*e*. Charmant, charmant*e*, etc.

Changements phoniques.[1] 1°. Pour donner à la lettre *g* le son dur, on intercale un *u* entre le *g* et l'*e* des deux adjectifs long et oblong, dont le féminin devient long*u*e et oblong*u*e.

2°. Pour faire prononcer l'*u* des adjectifs

[1] Voir à ce sujet notre *Traité complet de la prononciation française*, page 72.

terminés en *gu* on met un tréma sur l'*e* muet du féminin. Ex. : aigu, aigu*ë*; contigu, contigu*ë*, etc.

3°. Les adjectifs terminés par *c* forment leur féminin en changeant *c* en *qu* (pour conserver le son dur devant *e*), dans les mots caduc, cadu*que*; public, publi*que*; turc, tur*que*[1]; ou en changeant *c* en *ch*, dans les mots blanc, franc, sec, qui font blanc*he*, franc*he*,[2] sèc*he*, au féminin.

Formations irrégulières. — 1°. Les adjectifs terminés par *f* forment leur féminin en changeant *f* en *ve*. Ex. : Actif, active; bref, brè*ve*, etc.

2°. Ceux qui se terminent par *x* changent *x* en *se*. Ex. : Curieux, curieu*se*; glorieux, glorieu*se*, etc.

Exceptions. — Doux, roux, faux, font: dou*ce*, rou*sse*, fau*sse*. — Préfix forme son féminin régulièrement: préfix*e*,

3°. Les adjectifs terminés en *er* forment leur féminin en *ère*, avec un accent grave. Ex.: léger, lég*ère*; fier, fi*ère*, etc.

4°. Les adjectifs en *el*, *eil*, *en*, *on*, *et* forment leur féminin en doublant la consonne finale et en ajoutant un *e* muet. Ex. : Cruel, cruel*le*; vermeil, vermeil*le*; moyen, moyen*ne*; bon, bon*ne*; coquet, coquet*te*, etc.

---

[1] *Grec* conserve le *c* devant *q* : *grecque*.

[2] Cependant *franc*, de *français*, *fait* fran*que*: la langue franque.

Exceptions. — Les six adjectifs suivants forment leur féminin en *ète*: Complet, concret, discret, inquiet, replet, secret, qui font: compl*ète*, concr*ète*, discr*ète*, inqui*ète*, repl*ète*, secr*ète*.

5°. Bas, gras, gros, las, épais, gentil, nul, sot, vieillot, paysan,* font au féminin bas*se*, gras*se*, gros*se*, las*se*, épais*se*, gentil*le*, nul*le*, sot*te*, vieillot*e*, paysan*ne*.

6°. Les cinq adjectifs beau, nouveau, fou, mou, vieux, deviennent *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, *vieil*, quand ils se trouvent devant un mot commençant par une voyelle ou par une *h* muette, — *bel* homme, nouv*el* habit, etc. — et font au féminin bel*le*, nouvel*le*, fol*le*, mol*le* et vieil*le*.

7°. Les adjectifs terminés en *eur* forment leur féminin de la manière suivante: —

a.) Ceux qui dérivent d'un verbe changent *eur* en *euse*. Ex.: Menteur, ment*euse*; trompeur, tromp*euse*.

b.) Ceux qui se terminent en *teur* changent *teur* en *trice*. Ex.: Accusateur, accusa*trice;* moteur, mo*trice*, etc.

Exceptions.—Enchanteur et vengeur font enchan*teresse* et venge*resse*.

c.) Ceux qui se terminent en *érieur*, ainsi que *meilleur*, *mineur* et *majeur*, suivent la règle

---

* Beaucoup de ces adjectifs s'emploient également bien comme substantifs et le féminin de ces mots se forme d'après les mêmes règles dans les deux cas.

générale. Ex. : antérieur, antérieur*e*; inférieur, inférieur*e* ; majeur, majeur*e*, etc.

8°. Il y a des adjectifs dont le féminin se forme en dehors de toutes les règles exposées ci-dessus ; ce sont : —

Malin,	fém.	maligne.	Absous,	fém,	absoute.
Bénin,	"	bénigne.	Dissous,	"	dissoute.
Favori,	"	favorite.	Frais,	"	fraîche.
Coi,	"	coite,	Tiers,	"	tierce.
Jumeau,	"	jumelle.	Hébreu,	"	hébraïque.[1]

9°. Enfin, il y a des adjectifs sans féminin, ce sont : *châtain*, *fat*, *dispos*, et quelques autres peu usités, — et deux adjectifs sans masculin : *crasse* et *cantatrice*.

EXERCICE.

Mettre au féminin les adjectifs suivants en les faisant accompagner d'un substantif.

Prudent, mûr, grand, léger, lourd, froid, vieux, jeune, naïf, obscur, immortel, flatteur, pêcheur, pécheur, vif, bon, jaloux, producteur, malin, faux, long, bref, dévot, gros, traître, contigu, tranquille, cruel, bas, haut, poli, pareil, vertueux, pensif, naturel, caduc, blanc, turc, grec, bénin, inquiet, gras, franc, nouveau, public, sec, muet, jumeau, nul, absous, oblong, doux, discret, las, blanc, noir, bleu, jaune,

---

1 *Hébraïque* ne s'emploie que pour les choses ; pour les personnes *hébreu* suit la règle générale : une femme hébreu*e*.

instruit, net, beau, agréable, envieux, majeur, anglais, complet, accusateur, différent, honteux, cher, sûr, norvégien, hébreu, chrétien, versatil, français, ancien, sombre, rusé, pareil, coquet, secret, idiot, gentil.

FORMATION DU PLURIEL.

Règle générale.

Le pluriel des adjectifs se forme, comme celui des substantifs, en ajoutant une *s* au singulier. Ex. : riche, riche*s* ; grand, grand*s* ; petit, petit*s* ; aimable, aimable*s* ; bleu, bleu*s*, etc.

Cette règle s'applique au féminin de tous les adjectifs, sans exception.

Exceptions. — 1°. Tout fait tou*s*, au pluriel masculin.

2°. Les adjectifs terminés par *s* ou *x* ne changent pas ; gra*s*, dou*x*, heureu*x*, la*s*, etc., sont donc invariables au pluriel masculin.

3°. Les adjectifs en *eau* forment leur pluriel masculin par l'addition d'un *x* : beau, beau*x* ; nouveau, nouveau*x*, etc.

4°. Les adjectifs en *al* changent *al* en *aux* : loy*al*, loy*aux* ; nation*al*, nation*aux*, etc.

REMARQUE 1. — Cependant fatal, final, glacial, naval, pascal, théâtral, et quelques autres peu usités forment leur masculin pluriel régulièrement par l'addition d'une *s*.

EXERCICES.

1°. *Mettre au pluriel masculin les adjectifs suivants :*

Instruit, chétif, chrétien, épais, jaloux, premier, universel, national, rural, amical, beau, inquiet, déloyal, prudent, électoral, épars, faux, filial, complet, équilatéral, fondamental, sournois, vieux, mou, grammatical, bas, gai, méridional, provincial, Français, royal, glacial, confus, serein, dédaigneux, social, frileux, sentimental, brutal, impérial, doux, matinal, médical, vicieux, original, tiède, vaillant, nouveau, semblable, pascal, pronominal.

2°. *Mettre au singulier masculin les adjectifs suivants :*

Prodigieux, beaux, petits, grands, faux, laborieux, bleus, chers, vieux, suspendus, légers, fugitifs, assidus, royaux, gros, rouges, précieux, gris, creux, gourmands, bas, longs, noirs, exotiques, derniers, spirituels, fidèles, gentils, aimables, nobles, fougueux, patients, sobres, nocturnes, odieux, prodigues, rongeurs, magnifiques, stupides, faibles, nerveux, domestiques, francs, craintifs, soumis, intrépides, braves, intacts, verts, lourds, studieux, savants, dociles, rusés, altiers, orgueilleux.

ACCORD DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

Les adjectifs s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils qualifient. Ex. : Le beau livre, la *belle* campagne. — Les beaux champs, les *belles* forêts, etc.

REMARQUE 2. —La place des adjectifs ne modifie pas cette règle. Ex. : La saison n'est pas belle. — Les beaux fruits de la nouvelle saison, etc.

Si l'adjectif qualifie deux ou plusieurs noms masculins, employés au singulier, il se met au pluriel. Ex. : Le chien et le cheval sont fidèle*s*.

Si les noms sont du féminin, l'adjectif se met au féminin pluriel. Ex. : La rose et la violette sont belle*s*.

Si les noms sont du masculin et du féminin, l'adjectif se met au masculin pluriel. Ex. : Le père et la mère sont heureu*x*.

REMARQUE 3.— Dans ce dernier cas, il sera plus euphonique de faire précéder l'adjectif du substantif dont il prend le genre. Ex. : La tarte et le chocolat sont bon*s*.

Exceptions. — 1°. *Nu* et *demi* sont invariables quand ils précèdent le substantif, et, dans ce cas, on les joint à celui-ci par un trait d'union. Ex. : Il a marché *nu*-pieds et *nu*-tête pendant une *demi*-heure.

Mais *nu* et *demi* placés après le substantif s'accordent avec ce dernier ; *nu* s'accorde en

genre et en nombre ; *demi* s'accorde seulement pour le genre. Ex. : Il a marché pieds *nus* et tête *nue* pendant une heure et *demie*. — Il est trois heures et *demie*. — Deux milles et *demi*.

2°. *Feu* est invariable quand il ne précède pas immédiatement le nom ; il est variable quand il le précède immédiatement. Ex. : *Feu* ma mère ; ma *feue* mère.

EXERCICE.

Faire accorder les adjectifs en italique avec les noms qu'ils qualifient.

Les *jeune* chevaux ont les mœurs *doux* et les qualités *sociable*. Les *haut* montagnes sont *couvert* de neiges *éternel*. Le défunt a accompli beaucoup de *bon* œuvres. Les lectures sont *instructif* et *amusant*. Les *bon* exemples donnent de *bon* pensées. Les *petit* filles sont *désireux* de friandises. La soie *naturel* est *blanc* ou *jaune*. Les terres *chaud*, *léger* et *substantiel* sont celles qui conviennent le mieux au maïs. La fraise et l'ananas sont *sucré*. La viande et le vin sont *fortifiant*. Didon et Cleopâtre furent *malheureux* et *fugitif*. Rome et Carthage furent *rival*. Le désert et la plaine sont *étendu*. Il a l'oreille et la voix *faux*. Le puits et le fossé sont *plein* d'eau. La *feu* reine était très charitable. *Feu* ma tante connaissait très bien l'espagnol. Je vous ai attendu pendant deux

heures et *demi.* Cet enfant court toujours dans les rues *nu*-tête et *nu*-pieds. Ce domestique parle tête *nu* à son maître. Je n'aime pas à voir les gens pieds *nu.*

COMPARATIF DES ADJECTIFS.

Le comparatif se forme en faisant précéder le positif par les adverbes *aussi*, *plus*, *moins*, pour marquer *l'égalité*, *la supériorité*, ou *l'infériorité* et en le faisant suivre du mot *que.* Ex. : Le plafond est *aussi* long *que* le plancher. — Le cheval est *plus* grand *que* le chien. — Georges est *moins* sage *que* Louis.

Exceptions. — 1°. *Bon*, *mauvais* font, au comparatif *meilleur*, *pire.* Ex. : La pomme est bonne, la pêche est *meilleure.* — Le remède est *pire* que le mal.

2°. *Moindre* est employé comme comparatif de *plus petit.* Ex. : Le champ de mon frère est plus petit que le vôtre, et le mien est encore *moindre.*

EXERCICE.

Employer le comparatif de supériorité à la place du positif.

Le remède est *bon.* Cet accident est *mauvais.* Ce crayon est *long.* C'est une *bonne* femme. Il est *riche.* Elle est *intelligente.* Cette maladie est *mauvaise.*

SUPERLATIF DES ADJECTIFS.

Il y a deux sortes de superlatifs: le superlatif *relatif* et le superlatif *absolu*.

1°. Le superlatif *relatif* se forme en mettant l'article défini *le*, *la*, *les*, ou les adjectifs possessifs *mon*, *son*, *votre* devant le comparatif. Ex.: Son cheval est plus beau que le mien, c'est *le plus beau* de l'écurie. — *Mon plus grand* désir est de voir Venise. — Ce chapitre est *le moins* intéressant du livre, etc.

2°. Le superlatif *absolu* se forme en mettant devant l'adjectif un des mots *très*, *fort*, *infiniment*, *extrêmement*. Ex.: L'hiver dernier il a fait *très* froid. — Je suis *fort* désappointé. — Il est *extrêmement* habile. — Dieu est *infiniment* bon, etc.

EXERCICE.

Employer le superlatif relatif.

Paul est mon *bon* ami. Le lion est un animal *fort*. La mort est un évènement *certain*. Le chien est un animal *intelligent*. Les Chinois sont un peuple *peu* guerrier. Si vous lui faites un *petit* signe, il viendra. La prospérité est la *forte* épreuve de la Sagesse. La guerre même *heureuse* amène toujours de *grands* malheurs. Si j'avais une *petite* chance de réussir, j'irais dans votre pays avec *grand* plaisir.

PLACE DE L'ADJECTIF.

I.

Comme dans toutes les langues romanes, l'adjectif se met, en français, de préférence après le substantif, surtout après ceux qui expriment une forme, un goût, une couleur, une nationalité, et ceux qui se terminent par un suffixe. Ex.: Un livre *noir;* une table *ronde;* du vin *aigre;* la langue *anglaise;* un pasteur *protestant;* un décret *royal;* un homme *bossu;* le style *burlesque;* le bien *public;* un jeu *enfantin*, etc.

Il y a cependant un très petit nombre d'adjectifs qui se mettent *ordinairement* avant le substantif. Voici les principaux: *beau*, *bon*, *grand*, *gros*, *jeune*, *joli*, *mauvais*, *méchant*, *meilleur*, *moindre*, *petit*, *saint*, *vaste*. Ex.: Une *bonne* affaire; une *belle* femme; une *grande* ville; une *jolie* maison; un *gros* livre; un *petit* morceau; un *jeune* homme; de *meilleures* nouvelles, etc.

Remarque 1. — Les adjectifs qualifiant un nom propre se mettent avant. Ex.: Le *cruel* Tibère; l'*éloquent* Webster; le *vaillant* Sheridan, etc.

Remarque 2. — Les adjectifs qui sont tantôt variables, tantôt invariables, se mettent *après*, dans le premier cas, et *avant* dans le dernier. Ex.: Il marche pieds *nus;* elle est *nu-tête;* une *demi*-heure; une heure et *demie; excepté* vos amis; vos amis *exceptés;* y *compris* la nourriture; la nourriture *comprise*, etc.

II.

Les adjectifs ne se mettent pas à leur place habituelle,

1° Quand l'euphonie exige un changement, c'est-à-dire qu'un mot moins long se met de préférence avant un mot plus long ; on doit également éviter que trop de voyelles ou trop de consonnes ne se trouvent ensemble. Ex. : Un ton *violent ;* un *violent* mal de tête ; une *brillante* lumière ; des astres *brillants ;* une voix *terrible ;* un *terrible* adversaire, etc.

Remarque 3. — Il n'est guère possible de donner des règles précises sur l'euphonie, aussi est-ce le bon goût et l'oreille qu'il faut surtout consulter ; une certaine latitude est donc laissée à l'initiative individuelle en ce qui concerne la place de bien des adjectifs. Ainsi, on peut dire presque indifféremment : Un animal *énorme* ou un *énorme* animal ; un *immense* pays ou un pays *immense ;* une *fâcheuse* nouvelle ou une nouvelle *fâcheuse*, etc.

2° Quand on veut donner plus de force à l'adjectif. Ex. : Un *excellent* ouvrage ; une *étonnante* fortune ; une *alléchante* affiche, etc.

3° Pour montrer que l'adjectif est employé au figuré. Ex. : De *criants* abus ; de *brillants* atours ; une *fameuse* idée ; un *vivant* souvenir ; un *cuisant* chagrin ; un *noir* souci ; une *riche* idée, etc.

Voici d'ailleurs, une liste des principaux adjectifs qui changent de place suivant qu'ils sont employés dans leur sens réel ou dans leur sens figuré ; —

	AVANT *dans le sens de:*	APRÈS *dans le sens de:*
Certain	Quelque	Sûr
Cher	Aimé	Coûteux
Commun	Ensemble	Grossier
Cruel	Ennuyeux	Inhumain
Différent	Un autre	Dissemblable
Dernier	Qui finit une série	Qui précède immédiatement
Furieux	Excessif	En furie
Grand	Remarquable	Taille élevée
Honnête[1]	Probe	Poli
Méchant	Qui agit mal Peu de valeur	Qui pense mal Malicieux
Nouveau[2]	Un autre	Récemment fait
Pauvre	Sans mérite	Sans fortune
Petit	Petite taille	Méprisable
Plaisant	Ridicule	Agréable
Simple	Seul, unique	Naïf
Triste	Méprisable	Qui a du chagrin
Unique	Seul en nombre	Seul en son genre
Vilain	Déplaisant	Avare

On dit également **brave homme** (= honnête) et **homme brave** (= courageux) ; **bon homme** (= crédule) et **homme bon** (= charitable).

---

[1] *Honnête homme* ne s'emploie pas au pluriel ; on dit *honnêtes gens*, et non pas *honnêtes hommes*. Ex. : ne confondons pas les honnêtes gens avec les gens de bien.

[2] Un *nouveau* vêtement est un vêtement différent de celui que l'on vient de quitter ; un vêtement *nouveau* est un vêtement de nouvelle mode ; un vêtement *neuf* est un vêtement qui n'a point ou qui a peu servi.

EXERCICE.

Mettre à la place voulue les adjectifs dont les numéros correspondent aux numéros des phrases.

1. Il habite une maison. 2. Je n'aime pas ce garçon. 3. Il arrive d'un voyage. 4. Il lisait un livre. 5. Aimez-vous ce goût? 6. Je vais vous raconter une histoire. 7. L'orateur dont vous parlez s'appelait Démosthène. 8. L'agneau est un animal. 9. Pendant une journée d'été, (10) un agneau se désaltérait dans l'eau (11) d'une rivière. 12. Un loup survient. 13. Pourquoi troubles-tu cette eau, (14) s'écria l'animal (15) en se mettant dans une rage; 16. tu seras châtié de ta témérité. 17. L'agneau eut beau protester; 18. il fut emporté et mangé par la bête. 19. Turenne fut un général. 20. Marc-Antoine était un homme dont la taille dépassait six pieds et demi. 21. Il paraît qu'il y a des abus en Turquie. 22. Mon voisin de campagne portait des lunettes, un (23) pantalon de (24) toile et avait les pieds dans des (25) chaussettes de (26) laine.

1. Grande, brune. 2. Petit, paresseux. 3. Long. 4. Intéressant. 5. Acide. 6. Bonne, récente. 7. Éloquent, grec. 8. Doux. 9. Chaude. 10. Petit. 11. Fraîche. 12. Affamé. 13. Limpide. 14. Féroce. 15. Terrible. 16. Folle. 17. Pauvre, petit. 18. Malfaisante. 19. Grand. 20. Grand. 21. Criants. 22.

Grandes, antiques. 23. Long. 24. Écrue. 25. Épaisses. 26. Bleue.

II.

ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

Les adjectifs déterminatifs se divisent en adjectifs *possessifs*, *démonstratifs*, *indéfinis* et *numéraux*.

Adjectifs Possessifs.

SINGULIER		PLURIEL
Masculin	*Féminin*	*Des deux genres*
Mon	Ma	Mes
Ton	Ta	Tes
Son	Sa	Ses
Notre	Notre	Nos
Votre	Votre	Vos
Leur	Leur	Leurs

L'adjectif possessif s'accorde en genre et en nombre avec le nom indiquant l'objet possédé. Ex.: *Mon* livre; *ma* maison; *mes* chevaux; *ta* cravate; *ton* frère; *tes* crayons; *son* mouchoir; *sa* robe; *son* manteau; *notre* pays; *nos* amis, etc.

Il se répète devant chaque nom. Ex.: *Mon* père, *ma* mère et *mes* frères sont ici. J'ai tout perdu, *mon* argent, *mon* crédit et *ma* place. Il a vendu *ses* maisons, *ses* chevaux et *ses* livres.

REMARQUE 1. — Par euphonie, on emploie *mon, ton, son*

au lieu de *ma, ta, sa,* devant les noms féminins commençant par une voyelle ou une *h* muette. Ex. : *Mon* amie, *mon* âme, *son* histoire, *ton* épée, *son* humeur, etc.[1]

REMARQUE 2. — L'adjectif possessif *mon, ton, son,* etc. se remplace généralement par l'article *le, la, les,* quand la phrase indique clairement quelle est la personne qui possède. Ex. : *J*'ai mal à *la* tête (= j'ai mal à *ma* tête). *Il* s'est coupé *le* doigt (= *il* s'est coupé *son* doigt). *Cet* homme a *la* démarche fière (= *cet* homme a *sa* démarche fière), etc.

Cependant on ne remplace pas l'adjectif possessif par l'article, si l'on parle d'un mal périodique, habituel. Ex.: *Mon* rhumatisme me fait souffrir. *Sa* goutte le retient chez lui. Voilà *mon* mal de dents qui me reprend, etc.

EXERCICES.

I. *Mettre devant chaque nom l'adjectif possessif.*

M— éventail, t— maison, s— instrument, s— fleurs, n— cour, l— oiseau, l— arbres, t— épée, s — statue, s— honnêteté, l— terres, t— cousine, m— cheval, t— champs, s— domicile, t— oncles, l— tantes, m— pays, t— âme, m— oreille, s— harpe, n— chats, v— fontaine, l— obstination, s— village, s— femme, l— champs, s— enfance, s— vertu, s— courage, s— hôtel, t— honneur, n— souliers, v— cravate, s— chapeau, s— sœur, m— casquette, v— blés, s—

---

[1] Avant le XIVe siècle, *mon, ton, son,* ne remplaçaient pas *ma ta, sa ;* on disait, en élidant l'*a* : m'amie (= ma amie), *m'âme* (= ma âme), *t'espée* (= ta épée), etc. On disait encore au siècle dernier *mamie, mamour* (= mon amour).

écuries, l— livres, s— enfants, l— encrier, v— armoire, t— impolitesse, s— arme.

II. *Employer l'adjectif possessif ou l'article.*

Moïse disait à — peuple : Si vous honorez — parents, — vie sera longue. Heureux l'élève auquel — travail, — application et — bonne conduite ont mérité l'affection de — maîtres ! Chaque âge a — plaisirs. La tristesse a — charme, et la joie — amertume. Un bon père aime — enfants, mais pas — défauts. Aimez — enfants, mais n'aimez pas — défauts. L'araignée vit de — filets, comme le chasseur de — chasse. Dieu accorde — biens à ceux qui glorifient — nom et qui mettent — confiance en — providence et en — infinie miséricorde. Obéis à — père et à — mère, si tu veux qu'un jour — enfants t'obéissent. L'Écossais est attaché à — pays ; il aime — chaumière, — forêts, — montagnes avec — sommets couverts de neige. J'ai déchiré — habit. Il s'est coupé — doigt avec — canif. Le lion a — crinière longue et épaisse, — démarche fière ; — colère est terrible et — rugissements formidables. Je me suis cassé — jambe l'année dernière. Il va chez — coiffeur, pour se faire couper — cheveux. — rhumatisme me fait souffrir. — goutte le retient chez lui un jour par semaine. J'ai mal à — tête. Voilà — mal de dents qui le reprend. Pourquoi baissez-

vous — yeux ? Fénelon disait : J'aime — famille plus que moi-même, — pays plus que — famille, et l'humanité plus que — pays. Ce couteau vient d'être repassé, prenez garde de vous couper — main. En tombant sur le trottoir, ma cousine s'est cassé — jambe. Son frère s'est foulé — pied. Je ne peux aller chez vous ce soir, — migraine est revenue.

Adjectifs Démonstratifs.

SINGULIER.

Masculin. — *Ce*, devant un nom commençant par une consonne.

Cet, devant un nom commençant par une voyelle ou une *h* muette.

Féminin. — *Cette*, devant n'importe quel nom féminin.

PLURIEL.

Ces, pour les deux genres.

Ces adjectifs s'emploient pour montrer les personnes ou les choses dont on parle. Ex. : *Ce* monsieur ; *cette* dame ; *cet* homme ; *ces* maisons ; *cet* ami ; *cette* amie ; *ces* amies, etc.

REMARQUE. — Quand il y a lieu de faire remarquer que l'on parle d'un objet rapproché, par opposition à un autre objet plus éloigné et réciproquement, on ne se borne pas à employer l'adjectif démonstratif seul, mais on fait suivre le nom du mot *ci*, dans le premier cas, et du mot *là*, dans le second. Ex. : *Ce* livre-*ci* (= le plus rapproché) ;

ce livre-*là* (= le plus éloigné); *cette* plume-*ci*, *cette* plume-*là*; *ces* tableaux-*ci*, *ces* tableaux-*là*, etc.

En parlant de deux objets également éloignés, on commence par *ce . . . ci*, et on continue par *ce . . . là*. Ex. : cette *lettre-ci* est l'A, cette *lettre-là* le B, etc.

EXERCICE.

Remplacer le tiret par un adjectif démonstratif.

— jardin, — muraille, — abîme, — habit, — arbres, — estampe, — statue, — général, — victoire, — hiboux, — hache, — image, — haine, — hangar, — auteur, — hauteur, — écolier, — écoliers, — hussard, — oiseau, — bel oiseau, — oiseaux, — enfant, — joli enfant, — jolie enfant, — jolis enfants, — encrier, — écritoire, — emploi, — hallebarde, — œillet, — hanneton, — prairie, — étang, — forêt, — foret, — château, — ami, — précieux ami, — circonstance, — cercle, — haie, — autel, — habits, — œil, — yeux, — voûte, — verdure.

Quelle est votre main droite? C'est — main —. Et quelle est votre main gauche? C'est — main —. Nous parlerons de la France et du Mexique; — pays — est en Amérique, — pays — en Europe. Je vais souvent à Londres et à Berlin, et j'ai constaté que — ville — est bien plus peuplée que — ville —. Quel est votre bras droit? C'est — bras —. Quel est votre bras gauche? C'est — bras —.

Adjectifs Indéfinis.

Les adjectifs *indéfinis* sont ceux qui désignent vaguement les personnes ou les choses ; il s'accordent en genre et en nombre avec les noms auxquels il se rapportent.

Les adjectifs indéfinis sont : *Aucun*, *nul*, *certain*, *maint*, *quel*, *tel*, *tout*, *chaque*, *autre*, *même*, *plusieurs*, *quelque*, *quelconque.*

Les adjectifs indéfinis se placent toujours avant le nom, excepté *quelconque*, qui se place toujours après le nom.

I.

Aucun (fém. *aucune*), signifiant *pas un*, demande ordinairement que le verbe soit accompagné de la négation *ne*. Ex. : *Aucun* élève *ne* travaille mieux que vous. Je *n*'ai *aucune* chambre de libre. Il *n*'a *aucune* ressource, etc.

Remarque 1. — Cependant cet adjectif s'emploie quelquefois sans négation dans les phrases qui expriment l'interrogation ou le doute ; il signifie alors *un*, *quelqu'un*. Ex. : De tous les Américains y en a-t-il *aucun* qui ait mieux servi son pays que Washington ? Je doute qu'il y ait *aucun* auteur sans défaut, etc.

Remarque 2. — Bien que *aucun* exclue toute idée de pluralité, cependant il prend la marque du pluriel, quand le nom auquel il se rapporte n'a pas de singulier dans le sens où il est employé. Ex.: Il n'a fait *aucuns* frais. Vous ne m'avez rendu *aucuns* soins. Elles n'ont fait *aucuns* préparatifs, etc.

II.

Nul (fém. *nulle*) a une force plus négative que *aucun* et suit la même règle. Ex. : *Nulle* peine ne lui coûte. *Nulles* funérailles ne lui furent faites, etc.

REMARQUE 3. — *Nul* et *tel* s'emploient quelquefois sans être joints à un substantif et sont alors *pronoms indéfinis*. Ex. : *Nul* n'aime à fréquenter les voleurs. *Nul* n'envisage la mort avec sang-froid. *Tel* vous salue aujourd'hui, qui se moquera de vous demain. *Tel* est riche avec peu, *tel* ne l'est pas avec des millions, etc.

III.

Tout (fém. sing. *toute*) généralise. Ex. : *Tout* homme doit faire le bien. *Toute* femme est sensible, etc. Cet adjectif ne s'emploie au pluriel (*tous*, pour le masculin, *toutes*, pour le féminin) qu'avec l'article *les* ou l'adjectif possessif ou démonstratif. Ex. : *Tous les* hommes ; *toutes les* femmes ; *tous nos* livres ; *toutes leurs* propriétés, etc.

REMARQUE 4. — Cependant *tous* et *toutes* s'emploient sans article dans un grand nombre de locutions adverbiales, comme : *à tous moments*, *de tous temps*, *en toutes occasions*, *de toutes parts*, *de tous côtés*, *en tous pays*, *toute sorte de gens*, *toute espèce de fruits*, etc.

REMARQUE 5. — L'*s* finale du pluriel masculin de l'adjectif *tous* est muette [1]; mais quand ce mot est employé comme pronom, l'*s* se prononce *ce* (*touce*). Ex. : Tous les livres (*tou*) ; tous les hommes (*tou*). — Nous viendrons tous (*touce*), etc.

---

[1] Voir notre Traité de la prononciation française, page 14.

Il faut bien se garder de confondre l'adjectif *tout* avec l'adverbe *tout;* ce dernier est naturellement invariable et signifie *tout à fait*, *entièrement*. Ex. : Voici des livres *tout* nouveaux. Ces messieurs sont *tout* prêts. Elles sont *tout* heureuses. Cette dame est *tout* affligée, etc.

Remarque 6. — Cependant quand l'adverbe *tout* se trouve devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou une *h* aspirée, l'euphonie exige qu'il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet. Ex.: Cette jeune fille est *toute* triste. Ces servantes sont *toutes* honteuses. Vous paraissez *toute* surprise, etc.

IV.

Chaque (fém. *chaque*), individualise et par conséquent ne s'emploie qu'au singulier. Ex. : *Chaque* corps a ses propriétés. *Chaque* homme a ses qualités. L'eau de la ville vient dans *chaque* maison. *Chaque* âge a ses plaisirs, etc.

V.

Autre s'emploie pour les deux genres. Ex. : Un *autre* homme ; une *autre* femme ; d'*autres* maisons ; d'*autres* livres, etc.

Remarque 7. — Quand ce mot n'est joint à aucun substantif et qu'il n'est pas accompagné de *en*, il est pronom. Ex. : Un *autre* que moi ne vous dirait pas cela. Une *autre* qu'elle n'écrirait pas ainsi. Les *autres* viendront à midi, etc.

VI.

Même s'emploie pour les deux genres. Ex. : Le *même* homme ; la *même* femme ; les *mêmes* hommes ; les *mêmes* femmes, etc.

Le mot *même* est souvent employé comme adverbe et est par conséquent invariable ; il signifie alors *aussi*, *quoique*, ou *de la même manière*. Ex. : Il faut obéir aux lois, *même* injustes. Les planètes et *même* les comètes ont un mouvement régulier. Tout fut détruit, les hommes, les animaux, les plantes *même*, etc.

REMARQUE 8. — Pour intensifier un pronom on ajoute le mot *même* avec un trait d'union : *moi-même*, *toi-même*, *lui-même*, *elle-même*, *nous-mêmes*, *vous-mêmes*, *eux-mêmes*, *elles-mêmes*.

REMARQUE 9. — On écrit *vous-même*, sans *s*, quand il n'est question que d'une seule personne. Ex. : Monsieur X., écrirez-vous cette lettre *vous-même ?* etc.

VII.

Plusieurs n'a pas de singulier ; il s'emploie pour les deux genres et désigne un nombre indéterminé. Ex. : *Plusieurs* personnes ; *plusieurs* livres ; *plusieurs* maisons, etc.

REMARQUE 10. — *Plusieurs* est aussi substantif, mais alors il ne s'emploie que pour les personnes. Ex. : *Plusieurs* m'ont dit cela. *Plusieurs* sont de votre avis, etc.

VIII.

Quelque s'emploie pour les deux genres. Ex. ; *Quelques* livres ; *Quelques* amis ; *Quelques*

personnes ; *Quelque* courage qu'il ait, il ne réussira pas ; *Quelques* raisons que vous me donniez, je ne vous crois pas, etc.

Cet adjectif s'écrit en deux mots, *quel que*, quand il est placé devant un verbe ; dans ce cas *quel* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe. Ex. : *Quels que* soient vos besoins ; *Quelle que* soit sa misère. *Quelles que* soient sa force et son intrépidité, etc.

REMARQUE 11. — Mais quand *quelque* se trouve devant un adjectif ou un adverbe, il signifie *si*, est adverbe, et par conséquent invariable. Ex. : *Quelque* méchants que soient les hommes. *Quelque* savants que soient ces messieurs. *Quelque* grandes que soient leurs capacités. *Quelque* prudemment qu'ils agissent, etc.

REMARQUE 12. — Quand *quelque* se trouve devant un adjectif numéral, il a le sens de *environ*, est adverbe et par conséquent invariable. Ex. : Il y a *quelque* cinq cents ans que la boussole a été découverte. L'ennemi a perdu *quelque* trois cents hommes, etc.

EXERCICES.

I.

Remplacer les points par l'adjectif indéfini au féminin.

Aucun chemin, . . . route. *Nul* pays, . . . contrée. *Certain* puits, . . . fontaine. *Tel* homme, . . . femme. *Quel* entêtement, . . . obstination ! *Chaque* usage, . . . coutume. *Un* objet *quelconque*, . . . chose . . . Le *même* logis, la . . . maison. L'*autre* jour l' . . . nuit. *Nul*

arbre, . . . herbe. *Aucun* métal, . . . pierre. *Tel* individu, . . . personne. *Certain* loup, . . . louve. *Tout* chien, . . . chienne.

II.

Mettre au pluriel.

Quelque désagrément. Un végétal quelconque. Quelque défaut. Maint animal. Tel général. Quelle pomme ? Quelle sottise ! Certain livre. Certaine personne. Toute la plante. L'autre village. Mainte plante. La même parole. Le même vêtement. Telle rivière. Certain champ. Toute la province. Tout ruisseau. Toute femme. Tout homme. Nul bienfait. Quelque personne. Un animal quelconque. Le même feu. Le même clou. Le même bijou. Quel carnaval ! Quel cheval !

III.

Remplacer le tiret par le mot même *variable ou invariable.*

Les — causes produisent les — effets. Les méchants — respectent la vertu. Ces coupables se sont livrés eux — à la justice. Dieu pénètre — nos plus secrètes pensées. La glace a enchaîné le cours des ruisseaux et des torrents —. Le christianisme nous a révélé des principes inconnus — aux Platon et aux Aristote. Les étourdis commettent cent fois les — erreurs. L'ombre qui passe, les feuilles — qui tombent

épouvantent le coupable. Ces bijoux sont les — dont j'ai hérité de mon aïeule. Un bon appétit s'accommode de tous les mets, — des moins assaisonnés. Les oiseaux — chantent la gloire de Dieu.

IV.

A la place du tiret mettre le mot **tout** *variable ou invariable.*

Les heures se suivent, mais — ne se ressemblent pas. — vérité n'est pas bonne à dire. — intimidées qu'étaient ces jeunes filles, elles ont répondu à toutes les questions qu'on leur a adressées. Une femme — éplorée s'est jetée aux genoux de la princesse et lui a confié — ses douleurs. — pauvre qu'est cette dame, elle soulage bien des misères. Une lionne — furieuse s'élance dans l'amphithéâtre et respecte les martyrs ; la populace, — indignée, — frémissante, demande les bourreaux. Ce malheureux avait les mains — rouges de froid, les yeux — humides de larmes, la poitrine — gonflée de de soupirs. La fortune rend les hommes — autres. Demandez-moi — autre chose.

V.

Remplacer le tiret par le mot **quelque**, *en observant les variations que la grammaire exige.*

Un élève étourdi s'attire toujours — réprimandes. Il ne suffit pas pour réussir d'avoir — bonnes qualités, il faut y joindre — savoir-

faire. — pures que soient les intentions, l'envie les incrimine toujours. — soient vos talents naturels, le travail seul peut les féconder. — fussent leur sang-froid et leur fermeté, — tyrans avaient peur des astrologues. — adroitement que vous meniez cette affaire, vous ne réussirez pas. Si vous prêchez la vertu, donnez-en — exemples. — fréquentes que soient nos fautes, nous triompherons du mal si nous avons — persévérance. Donnez — argent à cet homme. Je crains qu'il ne refuse tout secours, — soient sa misère et son désespoir.

VI.

Remplacer chaque tiret par un adjectif indéfini ou par un adverbe.

Je n'ai — place à lui offrir. Cet homme ne peut vous faire — bien. Un malheur instruit mieux qu'— remontrance. Je doute qu'— de vous fasse cela. — d'eux n'ose se présenter. Vous ne lui avez donné — soins. — accident ne troubla mon voyage. Il n'a — souci de sa famille. — troupes ne furent mieux conduites. Je n'ai — connaissance de cette affaire. — les plantes ont besoin d'air. — les hommes ne sont pas vertueux. Il a vendu — ses livres et — ses maisons. Je ferai cela en — occasions. Il y avait là — sorte de gens. Ce jardin produit — espèce de fruits. Nous sommes — prêts. Elle est — heureuse de cette nouvelle. Votre sœur

paraît — triste. Cette enfant est — honteuse. Cette domestique est — affligée. Voici des livres — nouveaux. Ils ont vendu — leurs propriétés. — Rome adorait Scipion. — la belliqueuse Rome se déclara pour la guerre. A — jour suffit sa peine. — homme a ses qualités. Je me couche de bonne heure — soir. — mère aime ses enfants. — jour, — heure m'apportent de nouvelles inquiétudes. Donnez-moi un — chapeau, une — veste et d'— manchettes. Le fer s'allie avec — les — métaux. — père, — fils. — maître, — valet. — maîtresse, — servante. Le choléra a fait — victimes. Vous verrez cela dans — auteur. Il montra sa valeur dans — et — combats. J'ai ouï dire cela à — homme. On m'a parlé d'un — médecin qui faisait des cures merveilleuses. Il y a — devoirs de politesse auxquels il faut se soumettre. Vous avez raison pour — cas seulement. Vous racontez toujours les — histoires. Les peuples n'ont ni les — vertus ni les — vices. Il se conduit de la — manière que son frère. Il faut obéir aux lois, — injustes. Tous les hommes, — les plus vicieux, respectent la vertu. La bienveillance convient à tous, — aux rois. Les écorces — des végétaux sont utiles. Il faut être tolérant pour les intolérants —. J'ai rencontré — amis au théâtre. Il a acheté — maisons l'année dernière. Pouvez-vous me donner une excuse — ? Faites

cela d'une manière —. Prêtez-moi — dollars. Cet homme a — mérite. Les — objets que vous m'avez envoyés m'ont fait plaisir. Il restera — temps à Paris. — soin que vous preniez, vous ne réussirez pas. Il n'y pas d'Arabe, — misérable qu'il soit, qui n'ait un cheval. J'ai écrit cela, il y a — trente ans. — soit votre opinion, elle ne m'influencera pas. Il vous aidera, — soient vos besoins. On n'aimait pas cet homme, — fussent sa douceur et sa bienveillance. J'ai perdu — trois cents dollars.

Adjectifs numéraux.

Ces adjectifs servent à compter ; ils sont de deux sortes : les numéraux *cardinaux* et les numéraux *ordinaux*.

ADJECTIFS CARDINAUX.

Ils s'emploient pour fixer le *nombre* des personnes ou des choses dont on parle. Ex. : *Un* homme ; *une* femme ; *deux* livres ; *six* tables ; *vingt*[1] chevaux ; *mille* mètres, etc.

Quand on énonce des dizaines et des unités, et que ces dernières s'ajoutent aux premières, on les joint par un trait d'union. Ex. : *Dix-neuf; trente-sept ;* deux cent *vingt-six*, etc. Il faut ajouter à cette règle le mot quatre-vingts.

---

[1] Dans vingt, quatre-vingts et quatre-vingt-un le *g* et le *t* sont muets ; mais le *t* se prononce dans la série de 22 à 29. Voir, à ce sujet, notre *Traité complet de la Prononciation française*, page 66.

REMARQUE 1. Mais il est bien entendu qu'avec la conjonction *et*, on n'emploie pas le trait d'union. On dit donc *vingt et un*, *trente et un*, *quarante et un*, *cinquante et un*, *soixante et un*, et *soixante et onze ;* mais *quatre-vingt-un* et *quatre-vingt-onze*.

Les adjectifs cardinaux sont invariables,[1] excepté *un*, féminin *une*, et *vingt* et *cent* qui prennent une *s*, lorsqu'ils expriment plusieurs vingtaines, plusieurs centaines. Ex. : *Un* homme, *une* femme ; quatre-*vingts* personnes ; deux *cents* francs ; trois *cents* dollars, etc.

REMARQUE 2. Mais *vingt* et *cent* restent invariables s'ils sont suivis d'un autre nom de nombre, comme dans quatre *vingt*-un, trois *cent* dix, etc., ou bien s'ils sont employés par abréviation pour *vingtième*, *centième*, ce qui a toujours lieu quand un substantif singulier précède l'adjectif numéral. Ex. : Page quatre-*vingt;* l'an six *cent*, etc.

REMARQUE 3. On écrit *mil*, par trois lettres, pour l'énonciation des années de l'ère chrétienne. Ex. : Christophe Colomb découvrit l'Amérique en mil quatre cent quatre vingt-douze.

REMARQUE 4. *Cent*, employé pour *centaine*, est un substantif et prend la marque du pluriel, comme *million*, *milliard*, *billion*, *trillion*, qui sont aussi des noms et non des adjectifs. Ex. : Deux *cents* d'épingles ; trois *millions* d'habitants, etc.

---

[1] Cette invariabilité a lieu même quand ils sont pris substantivement. Ex. : Les *quarante* de l'Académie. La retraite des *Dix Mille*, etc.

ADJECTIFS ORDINAUX.

Ils s'emploient pour désigner le rang ou l'ordre des personnes ou des choses dont on parle. Ex. : Le *premier* homme ; le *deuxième* étage ; la *vingtième* année, etc.

Ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils déterminent. Ex. : Le *premier* chemin ; la *troisième* rue, tous les *dixièmes* jours du mois, etc.

En général, pour former un adjectif ordinal, on ajoute la terminaison *ième* à l'adjectif cardinal correspondant. Par exemple : deux—deux*ième;* trois—trois*ième;* vingt—vingt*ième;* cent—cent*ième*, etc.

REMARQUE 5. Mais les adjectifs ordinaux correspondant à *un*, *quatre*, *cinq* et *neuf* ont une formation irrégulière :

1° *Un* fait *premier* ; *unième* ne s'emploie qu'avec *vingt*, *trente*, etc.

2° *quatre* fait *quatrième*, par suite de l'élision de *e* devant *ième* ; *cinq* fait *cinquième*, par l'intercalation d'un *u* ; *neuf* fait *neuvième*, par l'adoucissement de *f* en *v*.

REMARQUE 6. Par gallicisme, on emploie les adjectifs cardinaux au lieu des adjectifs ordinaux en parlant des jours du mois. Le *quatre* janvier = le *quatrième* jour de janvier ; le *huit* février = le *huitième* jour de février, etc. Cependant on dit le *premier* janvier, le *premier* février, etc.

EXERCICE.

Écrire en toutes lettres les chiffres ci-après :

L'usage du café s'introduisit en France vers l'an 1672. Cet homme m'a prêté 2,000 francs.

Socrate mourut l'an 400, c'est-à-dire 400 ans avant la naissance de Jésus-Christ. C'est en 1095 qu'eut lieu la première croisade. Selon le calcul d'un historien, l'armée de Xerxès était forte de 5,183,200 hommes et sa flotte comptait plus de 1,300 voiles. J'ai 20 chevaux, 80 mulets, 85 béliers, 100 brebis, et 200 moutons. La ferme de mon cousin contient 500 acres en blé, 550 en maïs, 880 en orge et 990 en avoine. Le cours de la Seine est de 800 kilomètres. Les Français vainquirent à Marengo l'an 1800. Nelson mourut en 1805. Il y a eu 1896 ans depuis la naissance de Jésus-Christ. On appelle Moyen-Age le temps qui s'est écoulé de l'an 395 à 1453. Cette maison vaut 2,395,680 francs. La hauteur du Mont Blanc est de 4810 mètres. Louis-XVI régna de 1774 à 1792. Le cours du Mississippi est de 4,620 kilomètres. La ville de New-York compte près de 2,000,000 d'habitants. Je suis arrivé à New-York le 7 décembre 1876. Le passif de cette maison de commerce est de 867,480 francs, et l'actif de 302,880. En dix ans, il est venu aux États-Unis 50,460 émigrants français et 1,452,952 émigrants allemands. Il y a 365 jours dans une année ordinaire, et 366 dans une année bissextile. L'année se compose de 12 mois; sur ces 12 mois, il y en a 7 qui ont 31 jours, 4 qui ont 30 jours, et 1 qui a 28 jours; ce dernier mois est

février. Tous les 4 ans, février a 29 jours au lieu de 28. L'hiver commence le 21 décembre et finit le 21 mars. Henri IV fut un grand roi. Un rapport publié à Washington en 1894 par le Commissaire de l'Instruction publique montre qu'en 1889 le nombre des enfants en âge d'aller à l'école, en Suède, était de 764,909, dont 388,539 garçons et 376,370 filles, c'est-à-dire 16 % de la population ; le nombre total de ceux qui allaient à l'école était de 715,878. Aux États-Unis, le nombre total des élèves fréquentant les écoles était, en 1893, de 14,714,933, soit 22.69 % de la population. Dans les écoles secondaires il y avait 53.9 % de filles, soit 216,658 filles et 185,431 garçons. Le nombre des maîtres des deux sexes enseignant dans les écoles publiques était de 374,460, dont 252,822 appartenaient au sexe féminin. Le chiffre des dépenses générales était de 779,956,365 frcs.; dans ce chiffre, les traitements entraient pour 501,665,355 frcs.

ARTICLE.

Il y a deux sortes d'articles en français, l'article *défini*, qui individualise un objet *déterminé*, et l'article *indéfini*, qui individualise un objet *indéterminé*.

I.

ARTICLE DÉFINI.

On doit employer l'article défini devant tous les noms pris dans un sens déterminé. Ex.: "*Le* livre est sur *la* table" indique que je parle d'un livre et d'une table déjà mentionnés ou connus ; mais "*un* livre est sur *une* table" indique qu'un livre quelconque est sur *une* table quelconque.

Il a trois formes :

Le, masculin singulier : *le* père.
La, féminin singulier : *la* mère.
Les, pluriel des deux genres : *les* pères, *les* mères.

Il est sujet à deux changements, l'*élision* et la *contraction*.

Élision.

Quand le mot qui suit *le* ou *la* commence par une voyelle ou une *h* muette, on retranche les lettres *e* et *a* et on les remplace par une apostrophe ('). Ex. : *L'*argent = *le argent; l'*histoire = *la histoire; l'*esprit = *le esprit; l'*homme = *le homme; l'*humanité = *la humanité*, etc.

Contraction.

On change *de le* en *du*, *à le* en *au*[1] devant tout nom *masculin singulier* qui commence par une consonne ou par une *h* aspirée. Ex. : La maison *du* monsieur = *de le* monsieur ; la visite *du* médecin = *de le* médecin ; *au* hasard = *à le* hasard ; *au* hameau = *à le* hameau, etc.

On change *de les* en *des*, *à les* en *aux*, devant *tous les noms pluriels*, quel que soit leur genre et quelle que soit la lettre par laquelle ils commencent. Ex.: La maison *des* hommes ; les chapeaux *des* femmes ; les fenêtres *des* hôtels ; les toits *des* hameaux ; je parle *aux* enfants ; il pense *aux* livres, etc.

Répétition de l'article.

L'article se répète devant chaque nom. Ex. : *Le* père et *la* mère ; *les* frères et *les* cousins ; *les* oncles et *les* tantes, etc.

---

[1] *De la* et *de l'*, *à la* et *à l'* ne se contractent pas.

REMARQUE 1. — Cependant il ne se répète pas quand les noms forment une seule expression, ou quand on parle de personnes ou de choses analogues. Ex.: L'École *des* Arts et Métiers; *les* frères et sœurs; *les* parents et amis; ce journal paraît *les* lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

REMARQUE 2. — Il ne se répète pas non plus devant des adjectifs qui se rapportent à une seule personne ou à un seul objet. Ex.: *Le* simple et bon La Fontaine; *le* profond et éloquent Bossuet; *la* grande et belle maison, etc.

Mais si les adjectifs indiquent des qualités qui n'appartiennent pas ensemble au même objet, il est bien entendu que l'article doit se répéter. Ex.: *Les* jeunes et *les* vieux habitants de cette ville; *le* premier et *le* second étage; *les* riches et *les* pauvres, etc.

Emploi idiomatique de l'article.

On met l'article défini:

1° Devant un nom pris pour toute l'espèce. Ex.: *Le* fer est utile. *L'*eau est la meilleure boisson. *Les* loups sont sauvages.

2° Devant les noms de pays. Ex.: *La* France, *le* Mexique, *les* États-Unis.

REMARQUE 3. — Cependant on ne met pas l'article devant les noms de pays employés adjectivement. Ex.: Le roi *de* Portugal. La reine *d'*Angleterre. Les vins *de* Bourgogne, etc.[1]

---

[1] Comparez les expressions suivantes: le sol *de la* Champagne (génitif possessif), les vins *de* Champagne (génitif de qualité); les frontières *de la* France, les blés *de* France; l'armée *de l'*Égypte (= l'armée qui appartient à l'Égypte), l'armée *d'*Égypte (= l'armée d'une autre nation qui fait la guerre à l'Égypte); les déserts *de l'*Afrique, la société *d'*Afrique, etc.

3° Devant les noms de villes suivants : *le* Havre, *le* Mans, *la* Rochelle, *la* Haye, *le* Caire, *la* Mecque, *la* Vera-Cruz et quelques autres peu usités.

Les autres noms de villes ne prennent pas l'article défini, excepté s'ils sont accompagnés d'un adjectif ou d'une locution adjective. Ex. : Paris est une belle ville. *Le* Paris de ma jeunesse était plus gai. *Le* grand Paris. *Le* Paris dont je vous ai parlé n'existe pas en réalité, etc.

REMARQUE 4. — Si l'on veut ajouter des adjectifs aux noms de villes toujours précédés de l'article, il faut se servir d'une périphrase. — On ne dira donc ni *Le beau Le Havre* ni *Le beau Havre*, mais "la belle ville du Havre."

4° Devant les noms de personnes et le mot *Dieu* (quoique ordinairement privés de l'article), quand ils sont accompagnés d'un adjectif ou d'une expression adjective. Ex. : Napoléon était un grand général. *Propositions adjectives:* *Le* grand Napoléon avait certaines petitesses. *Le* Napoléon de 1815 n'était plus *le* Napoléon qui avait fait trembler l'Europe, etc.

REMARQUE 5. — Comme exclamation les noms propres peuvent être accompagnés d'un adjectif sans article. Ex. : *Juste Dieu ! Grand César*, etc.

Naturellement les noms propres employés au figuré comme noms communs, prennent l'article. Ex. : Voici *le Rubens* que j'ai acheté hier. Allez chercher *le Shakespeare*

relié en maroquin, qui est dans ma bibliothèque. *Le dieu de la guerre* était le plus grand dieu du Mexique, etc.

REMARQUE 6. — En mentionnant certains noms italiens connus dans la littérature ou les arts, on emploie généralement l'article. Ex.: *Le* Tasse, *Le* Titien, etc.

Dans le langage populaire, on emploie quelquefois l'article devant un nom de femme, pour exprimer une sorte de mépris. Ex.: *La* Du Barry, *La* Pompadour, etc.

On ne met pas l'article:

1° Après la préposition *en*, excepté dans l'expression *en l'air*. Ex.: *En prison*, *en poche*, *en mains*, etc. Mais *dans la* prison, *dans la* poche, *dans les* mains, etc.

2° Avec les prépositions *de* et *à*, dans des mots qui forment en quelque sorte un nom composé, car le deuxième substantif est, dans ce cas, employé comme adjectif du premier. Ex.: *Des fleurs de printemps. Une table de bois. Un livre de comptes. Une table à rallonges. Une bouteille à vin. Un chapeau à larges bords*, etc.

REMARQUE 7.—Mais si le second nom n'est pas la partie adjective de l'expression, il prend naturellement l'article. Ex.: *Les fleurs du* printemps. *Une table du bois* acheté l'année dernière, etc.

3°. Dans les phrases proverbiales. Ex.:

Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée. — *Contentement passe richesse*, etc.

4° Dans les énumérations. Ex.: *Hommes, femmes et enfants, tout fuyait devant le vainqueur.* — *Prières, larmes, menaces le laissèrent insensible*, etc.

L'article devant les noms partitifs.

Du, *de la*, *de l'*, *des* s'emploient devant les noms pris dans un sens partitif, c'est-à-dire ne désignant qu'une partie d'un tout. Ex.: J'ai *du* pain; il mange *de la* viande; vous buvez *de l'*eau; elle achète *des* gâteaux, etc.

Mais cet article se remplace par *de*, devant une consonne ou une *h* aspirée, ou par *d'* devant une voyelle ou une *h* muette:

1° Dans une proposition négative. Ex.: Je n'ai *pas de* pain; il ne mange *pas de* viande; je ne bois *pas d'*eau; elle n'achète *pas de* gâteaux, etc.

Remarque 8. — Mais si le nom est suivi d'un adjectif ou d'autres expressions qui limitent le sens, on emploie l'article. Ex.: Je ne vous ferai *point des* reproches *frivoles.* Je ne fais *pas des* vers *quand je veux.* Je n'ai *pas de l'*argent *pour le dépenser follement*, etc.

2° Devant un nom précédé d'un adjectif. Ex.: J'ai *de* bon pain ; il mange *de* bonne viande ; je bois *de* bonne eau ; elle achète *d'*excellents gâteaux, etc.

Remarque 9. — Si l'adjectif et le nom sont tellement liés par le sens qu'ils ne forment, pour ainsi dire, qu'un seul mot, comme *jeunes gens*, *bon temps*, *grand homme*, etc., on emploie l'article au lieu de *de*. Ex.: Ce sont **des** *honnêtes gens;* voici **des** *jeunes personnes* aimant l'étude ; il a eu **du** *bon temps* à la campagne ; j'ai mangé **des** *petits pois*, etc.

3° Après un adverbe de quantité ou un substantif exprimant une quantité ou une mesure quelconque. Ex.: *Beaucoup d'*argent. *Combien de* personnes. *Un grand nombre de* livres. *Une foule d'*enfants. *Une poignée de* paille. *Une cuillerée de* médecine. *Une livre de* sucre. *Un mètre de* drap. *Une bouteille de* vin. *Une tasse de* café, etc. *Autant de mensonges que de* paroles. *Trop d'*intrigues. *Assez de* calomnies. *Moins de* flatteries.

Remarque 10. — Après *bien* et *la plupart*, on emploie toujours l'article (excepté dans l'expression *bien d'autres*). Ex.: *La plupart des* gens. *Bien des* auteurs. *Bien du* monde. *Bien de la peine*, etc.

II.

ARTICLE INDÉFINI

L'article indéfini, *un* pour le masculin, *une* pour le féminin, s'emploie pour individualiser une personne, un objet *indéterminé*. Ex. : *Un* homme ; *une* table ; *une* maison, etc.

Il se supprime :

1° Après le verbe *être* et d'autres verbes qui désignent l'existence, devant les noms qui désignent, d'une manière générale, la nationalité, l'état, la profession. Ex. : Son cousin est *Français ;* il est *peintre ;* il est *général ;* il est *médecin ;* elle est *institutrice*, etc.

REMARQUE 11. — Mais si le substantif est qualifié par un adjectif, si l'on veut le distinguer d'autres substantifs de la même espèce, il prend l'article indéfini *un*, *une*. Ex. : Son cousin est *un riche* Français, *un bon* peintre, etc. Vous êtes *un sot ;* le hibou est *un oiseau*, etc.

REMARQUE 12. — Avec les locutions *c'est*, *ce sont* l'attribut prend généralement l'article. Ex. : C'est *un médecin*, *un peintre*, etc.

2° Devant les substantifs *force*, *nombre*, *quantité*, employés sans adjectifs dans le sens de *beaucoup*. Ex. : Ce loup a dévoré *force* moutons. Cette caserne renferme *nombre* de soldats, etc.

3° Après l'adverbe *jamais* commençant la phrase. Ex. : *Jamais nation* ne prépara la

guerre avec plus de prudence. *Jamais écrivain* ne fut plus célèbre, etc.

REMARQUE **13**. — Devant les noms de *poids*, de *mesure* ou de *nombre*, on n'emploie pas l'article indéfini, comme en anglais, mais l'article défini *le*, *la*, *les*. Ex. : Cela coûte un dollar *la* livre, un franc *le* mètre, dix francs *les* cent kilos, quarante centimes *la* douzaine, etc.

EXERCICES.

I.

Mettre devant chaque nom l'article défini qui convient.

Cheval, jardin, vigne, raisin, œuf, oiseaux, âne, âme, fenêtre, étable, œil, yeux, pied, blés, oie, porte, écurie, sabre, montagne, aile, prairie, armoire, cousines, cousins, argent, histoire, histoires, paletot, habit, pigeons, laboureur, mouton, brebis, chameau, mystère, poule, champs, frère, sœur, frères, sœurs, fusil, soldat, médecin, ami, amie, amis, mère, père, frères, bonnet, nid, tour, tourelle, livre, crayon, hirondelle, ruisseau, herbe, eau, eaux, plaisir, clé.

II.

Remplacer chaque tiret par l'article voulu.

Je vais — village. Allez-vous — théâtre ce soir? Voici — livres — écoliers. On fauche — herbe — prairie. J'arriverai — gare à six heures. Ce sont — chevaux — fermier. Mon frère a parcouru — montagnes — Asie centrale. Avez-

vous reçu — visite — médecin? Est-ce — livre — professeur? Non, c'est — livre — élève.

Connaissez-vous—hôtel—Boulevard Malesherbes? Il ne faut pas toucher—nids—oiseaux. Aimez-vous — France? Oui, mais j'aime mieux — États-Unis. — histoire — Mexique est très intéressante. On dit que — sol — Bretagne n'est pas très fertile. Je sais que — or abonde dans —Afrique du Sud. Il paraît que—fruits —Midi seront chers cette année. C'est en 1799 que mourut — premier président — États-Unis. Après — guerre de 1870, — frontières — France ont été rectifiées. — vins — France se vendent partout. Donnez-moi — livre — thé.

Je mange — viande deux fois par jour. Ce boucher vend — bonne viande. Il y a — bons gâteaux chez ce pâtissier. Avez-vous — pain? Oui, j'ai — très bon pain, — pain blanc. Mon ami ne mange pas — viande, il ne mange que — légumes et ne boit que — lait. Cet homme a été frappé avec — barre — fer. Je viens d'acheter — mètre — drap bleu et deux mètres — drap noir dont la qualité vous paraît si bonne. — cuivre a moins de valeur que — argent et — argent a moins de valeur que — or.

GRAMMAIRE PRATIQUE

4 Vols.

Sold separately. *Each, $1.00.*

VOL. I.

VERB DRILL, a practical course in the French Verb, mostly in form of conversational exercises, followed by complete rules for the use of tenses and moods.



VOL. II.

NOM, PRONOM, ADJECTIF ET ARTICLE, a full treatise on these parts of speech, with abundant exercises.



VOL. III.

ADVERBE, PRÉPOSITION, CONJONCTION ET OBSERVATIONS GÉNÉRALES



VOL. IV.

PRONONCIATION ET ORTHOGRAPHE, a complete course in all the difficulties of pronouncing and spelling.

EDITION BERLITZ.

The "Edition Berlitz" is a collection of most interesting modern French Comedies, etc., which have been carefully selected and expurgated for the use of Schools and for choice home reading. The Comedies are easily played by amateurs, and the "Monologues" can be successfully recited at entertainments.

The volumes marked * contain several different pieces, and are therefore mentioned under several headings.

COMEDIES, Series I.

(25 cents per number.)

No.	1.	Le Retour du Japon.
"	2.	La Gifle.
"	3.	Les Rêves de Marguerite. En Wagon.
"	4.	Les deux Timides.
"	5.	L'été de la St. Martin.
"	6.	Le Voyageur. La Dame de Niort.
"	7.	La Cigale chez les Fourmis.
"	8.	Le Serment d'Horace.
"	9.	La Demoiselle à Marier.
"	10.	Embrassons-nous, Folleville.
"	11.	L'Œillet Blanc. Le Secret de Polichinelle.
"	12.*	A La Porte.
"	13.	La Duchesse Martin (with English notes).
"	14.	La Peur du Mariage.
"	15.	Un Caissier. L'heure de la Soupe.
"	16.*	Un Quart d 'Heure avant sa mort.
"	17.*	L'Antipathie (for girls).
"	18.	Les Idées de Rosalie (for girls).
"	19.	La Cage d'Or (for girls).
"	20.	La Grammaire (with copious English notes).
"	21.	Gustave " " " "

MONOLOGUES.

Le Voyage à * * * (very comical). Series I, No. 12.

Solo de Flûte (exceedingly funny). Series I, No. 16.

French with or without a Master.

2 vols., $1.25 each.

German with or without a Master.

2 vols., $1.50 each

Spanish with or without a Master.

2 vols., $1.25 each.

The advantages claimed for this method are:

(*a*) The lessons are mostly based on object-teaching, thus associating perception directly with the foreign expressions.

(*b*) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(*c*) The most useful being always taught first, the student's mind is not overburdened with rules and words.

(*d*) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples.

(*e*) The pronunciation of all new words is carefully transcribed and the idioms and other difficulties are thoroughly explained, so that, if necessary, the students can progress without a teacher.

The method is designed:

(1) For self-instruction: the student in such case reads each lesson several times aloud and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the *rôle* of teacher, asking the questions and letting the other members answer. This is more advantageous than self-instruction, as the ear is drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices.

(3) For schools in which a course in conversation is desired, besides the ordinary course in grammar and translation.

(4) For schools that have large classes or cannot give a great deal of time to languages; as in this book the students find all difficulties explained. thus being enabled to do a great deal of work outside of their recitations.

LOS VERBOS ESPAÑOLES

APRENDIDOS PO[illegible] **CONVERSACIÓN**

REGULAR AND IRREG[illegible]
CONVERSAT[illegible]

' assisting the pupil to understa[illegible]
Spanish verb-formation.



By M. D. BERLITZ

Price $1.00

A PRACTICAL

SMATTERING OF SPANISH

By M. D. BERLITZ

Price 30 Cents.

LE FRANÇAIS COMMERCIAL
EL ESPAÑOL COMERCIAL
DEUTSCHE HANDELSSPRACHE
COMMERCIAL ENGLISH

Each $1.00

These books are designed for pupils who desire to acquaint themselves with business phraseology. A great help for those seeking to learn idiomatic expressions and style. Though entirely in the foreign language, they may be advantageously used by pupils just beyond the elementary stage. They contain a large number of examples of business letters, commercial papers, etc., with practical exercises thereon, and also an appendix with the elements of commercial law, partnership, etc., so that, though beginning in an easy and simple way, they form a complete treatise on business forms and usage.